Au nom de Allah le Tout Miséricordieux le Très Miséricordieux

L'AVORTEMENT : CRIME CONTRE L'HUMANITÉ !



LIVRE 25

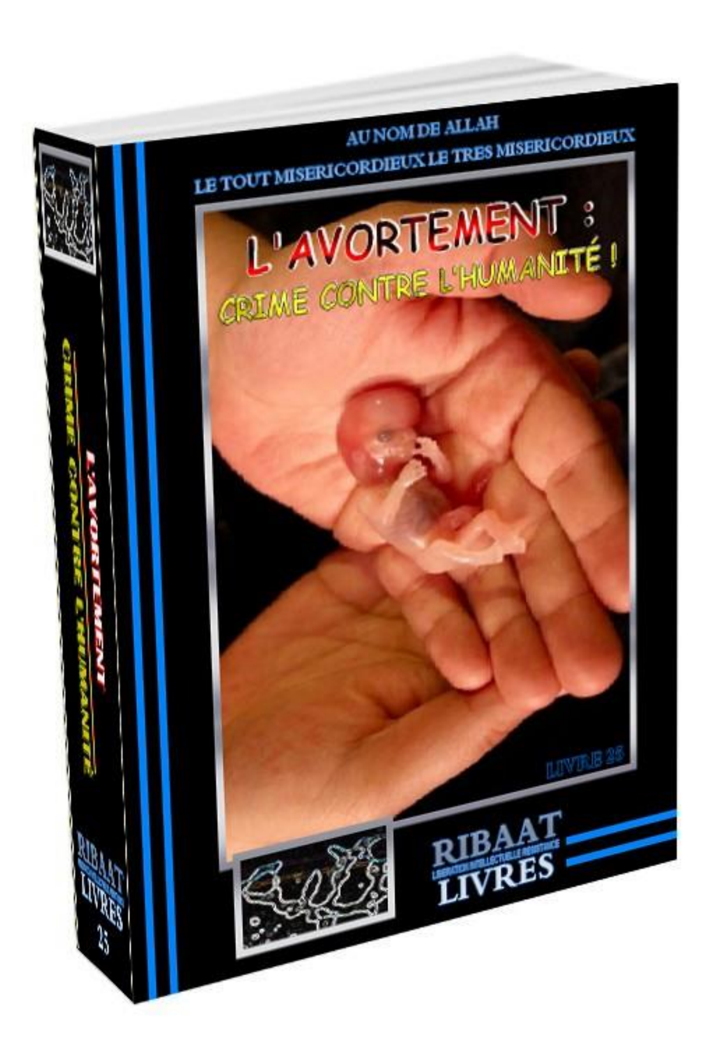
- Les Livres de Ribaat -

1er Édition 1434H / Mars 2013

2ème Édition 1444H / Mai 2023

-SOMMAIRE-

–INTRODUCTION–



LIVRE 25 : L'AVORTEMENT : CRIME CONTRE L'HUMANITÉ !

Ribaat

Satan (Iblis) le djinn lapidé et son armée de démons humains et djinns, inspirent aux Taghouts et aux Hypocrites des guerres de destruction massive répandant le désordre sur la terre. Cependant une autre ruse est l'inspiration aux femmes de tuer leurs propres bébés à l'aide de moyens chirurgicaux voir clandestins.

Dans les Hadiths du dernier Prophète Mohammed (paix et bénédiction de Allah sur lui), nous apprenons que le premier cas de jugement au Jour de la Résurrection sera : le meurtre ! Ainsi, les injustes utilisent plusieurs moyens pour en arriver là :

1- Du temps de la Jahilya (période de l'ignorance, avant l'arrivée de l'Islam en Péninsule arabique), les idolâtres Arabes enterrés vivantes leurs filles nouveau-nées sous prétexte qu'elles porteraient malheurs. Chez d'autres peuples païens, les bébés et adolescents étaient offerts en sacrifices pour diverses raisons occultes, mythologiques et illusoires. De même, les adeptes de la sorcellerie et de l'adoration de Satan ou Lucifer, font usage des crimes en sacrifiant des nouveau-nés et jeunes gens encore 21ème siècle…

2- Dans le Saint Coran dernier Livre divin envoyé à l'humanité jusqu'à la fin des temps, notre Créateur Allah le Législateur, interdit de tuer les enfants sous prétexte de mourir de faim, encore une superstition et un faux espoir du Diable envers ses suiveurs, sous l'ère occidentale « moderne et civilisée ». Alors que chacun et chacune aura sa part de subsistance avant de rendre l'âme…

3- Enfin, l'IVG reste et restera probablement le plus grand des meurtres à grande échelle de tous les temps, sous le masque de la « liberté » ou encore de « l'épanouissement de la femme », en d'autres termes des rires stridents d'Iblis qui désire par-dessus tout, démembrer la famille et rendre les gens mécréants comme lui !

Âmes sensibles, vous êtes averties dans cette étude tout en images, ainsi vous allez comprendre que voir n'est pas comme entendre parler d'une chose ou lire des lignes, **<u>en observant les preuves accablantes rouge sang</u> :**

-GÉNOCIDE PAR AVORTEMENT-

1- DES IMAGES HORRIFIQUES

C'est ainsi qu'un frère de foi d'origine belge et ne supportant pas cette injustice nous dévoile ces images, dans une vidéo intitulée : **« L'Avortement, le plus grand génocide de l'humanité »**, publié par Jean-Louis le Soumis, le 08 février 2012. Révision.

TRANSCRIPTION :

Allah est Grand, Louange à Allah,

Allah le Dieu Unique dit : **« Oh les croyants ! Que les uns d'entre vous ne mangent pas les biens des autres illégalement. Mais qu'il y ait du négoce (légal), entre vous, par consentement mutuel. Et ne vous tuez pas vous-mêmes. Allah, en vérité, est Miséricordieux envers vous. »** (Coran : sourate 4 An-Nisa', verset 29).

« Quiconque tue intentionnellement un croyant. Sa rétribution alors sera l'Enfer, pour y demeurer éternellement. Allah l'a frappé de Sa colère, l'a maudit et lui a préparé un énorme châtiment » (Coran : sourate 4 An-Nisa', verset 94).

« Quand le soleil sera obscurci, et que les étoiles deviendront ternes, et les montagnes mises en marche, et les chamelles à terme, négligées, et les bêtes farouches, rassemblées, et les mers allumées, et les âmes accouplées et qu'on demandera à la fillette enterrée vivante pour quel péché elle a été tuée. Et quand les feuilles seront déployées, et le ciel écorché et la fournaise attisée, et le Paradis rapproché, chaque âme saura ce qu'elle a présenté. » (Coran : sourate 81, versets 1 à 14).



Vous allez voir un des plus grands génocides contemporains, de notre époque et le plus grand génocide de l'humanité : **LES AVORTEMENTS !**

C'est un génocide quotidien, qui est perpétré, 1 Milliard d'enfants morts (chiffre accumulé depuis des dizaines d'années et ne fait qu'augmenter à ce jour), tués, pour ce génocide que vous êtes en train de voir, ce que lui inflige (le bourreau) à cet enfant, ce nouveau-né, regardé de quoi vous êtes coupable en votant pour la Démocratie et en refusant la Loi de Allah.



UNE ABOMINATION ! Des enfants qui non rien demandé ; que Allah a conçu, que Allah a donné comme cadeau, regarder de quoi vous êtes coupable en votant pour la démocratie et en refusant la Loi de Allah.

C’est grâce à vous et aidé par les médias, regarder comment il bouge, il est dans le ventre de la mère, et il l’arrache du ventre de la mère pour le tuer, regarder comment il bouge, regarder ce massacre, **c’est dur, et regarder la souffrance**.



Donc les images sont très dures, sachez que je suis là pour vous rappeler ce génocide, le plus grand des génocides de l’humanité, dont vous êtes co-auteur de ce crime et de ce génocide, on ne peut pas être injuste, car c’est le peuple qui autorise ce massacre, ce génocide.

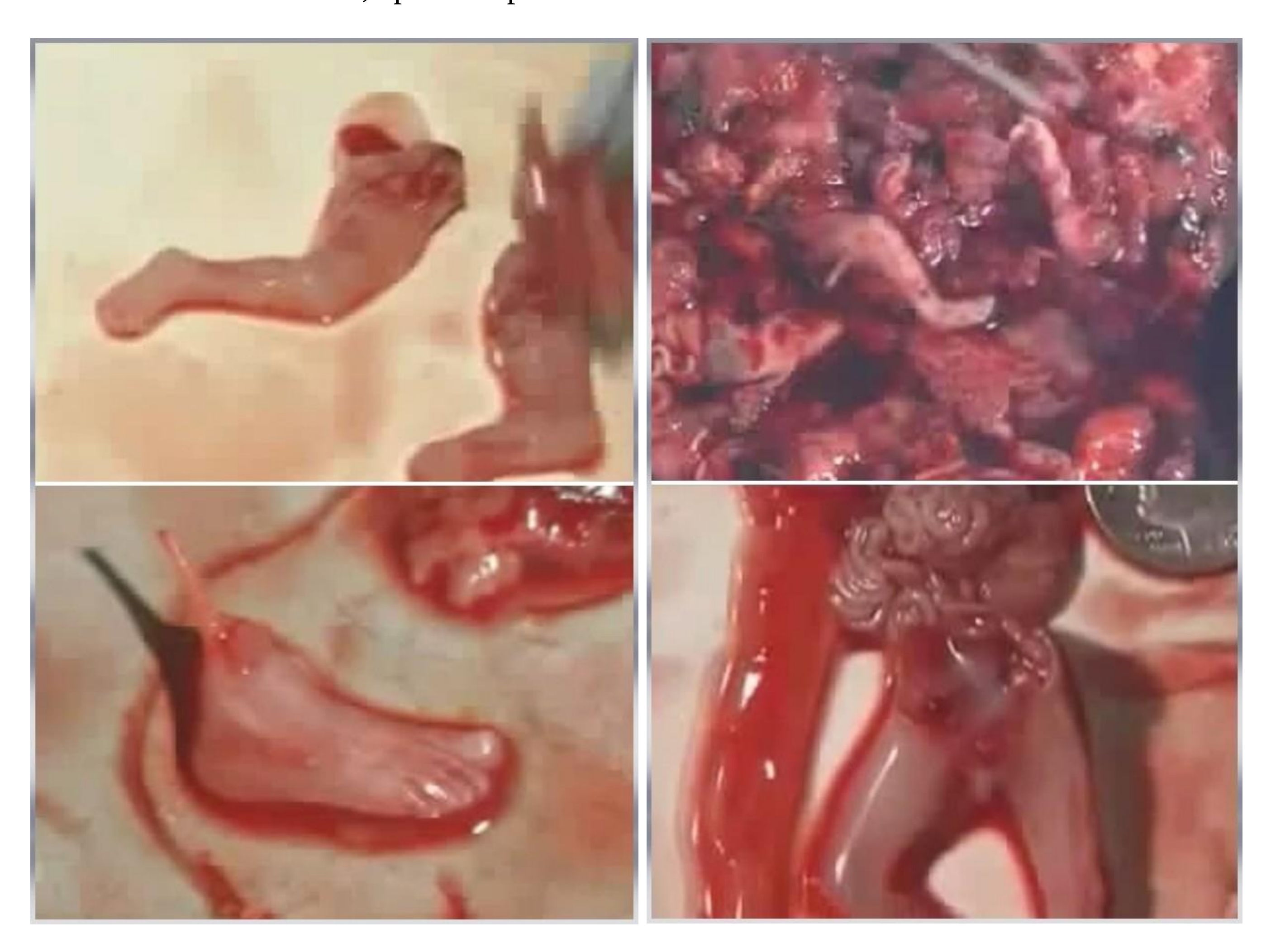
C’est facile d’aller danser, chanter, s’amuser dans les discothèques, il faut assumer ces actes, tout cela ne peut pas arriver sans le pouvoir au peuple, cette statue de la Liberté qui est adoré en dehors de Allah.

Allah nous interdit du faire du mal, jusqu’à une fourmi, une araignée, un arbre. Donc vous êtes co-auteur de ce crime, ce génocide, et évidemment LES POLITICIENS ONT BESOIN DE L’ARGENT. Alors ils vont l’utiliser dans quoi ? Ils vont l’utiliser dans la Sécurité sociale.

Je vous le dis, tout peut s'arrêter, Allah peut nous donner une belle vie ici-bas et dans l'Au-delà, si l'on obéit à la Loi de Allah. Il est de mon devoir de vous faire ce rappel ; car je pense à ses enfants, et je serais responsable au Jour du Jugement, si je ne dis rien. Soyez témoin devant Allah, que je vous ai dénoncé ce génocide, j'ai dénoncé cette statue de la L**iberté**, cette **Démocratie**, qui permet ce MEURTRE, SES LOIS !

Ils veulent justement casser la structure familiale, alors renforcé plutôt votre famille, c'est ça que SATAN ne supporte pas, il aime la division, il aime le divorce.

Une chose que je dois vous dire, vous témoignez, c'est une chose qui m'a beaucoup touché dans l'Islam, c'est justement cette structure familiale, on veut vous dire nous les musulmans : on comprend ce génocide que vous êtes en train de faire à vos enfants et que vous tuez ses enfants, ont comprend une fois que vous faite l'avortement et après-coup quand vous avez obéi à **Satan** et à sa loi et à son armée, après coup**… VOTRE CONSCIENCE VOUS RATTRAPE !**



Et vous déprimez, et alors vous voulez vous suicider, vous entrez dans un asile psychiatrique, vous prenez des médicaments et vous êtes malheureuse car Allah ne vous laisse pas tranquille dans votre conscience, après avoir pratiqué le mal, il faut savoir reconnaître le mal qu'on a fait, donc (dans le cas des) sœurs qui ont fait l'avortement, ce n'est pas un jugement de valeur, c'est pour que vous vous repentiez, pour que vous demandiez pardon, la Miséricorde de Allah dépasse sa Colère, demander pardon à Allah pour cet acte que vous avez fait, et décidés de ne plus jamais recommencer, et regretter sincèrement votre acte !

Et pour les autres ceux qui ont gardé le bébé, et bien éduquer le pour qu'il soit un bon musulman, un bon Moudjahidin, qui défend la parole de Allah et qui aime la parole de Allah.

Donc un mal, peut devenir un bien, cela dépend de votre Nia (votre intention), donc je vous demande à ceux qui l'on fait de vous repentir, et n'allez pas dans des maisons psychiatriques prendre des médicaments, des antidépresseurs, etc.

« […] **Statistique pour l'année 2012 :** 200.000 femmes ont recours chaque année en France à l'interruption volontaire de grossesse (l'IVG) ; soit 14 pour mille femmes de 15 à 49 ans. En Outremers, le taux d'interruption volontaire de grossesse est encore plus élevé, avec 25,2 pour mille femmes. Les trois quarts des femmes qui ont recours à l'IVG sont sous contraception. Un chiffre inquiétant qui ressort d'un rapport d'État rendu public ».



C'est parce que vous avez désobéi à Allah, que Allah vous a frappés dans votre conscience, ne vous laissant pas tranquille, donc demander pardon à Allah, revenez repentante.

Et pour les autres (qui non pas commissent l'avortement), éduquer le pour qu'il devienne un bon Musulman, un bon Moudjahidin qui défend la parole de Allah en Afghanistan, en Tchétchénie, en Somalie, etc. Et pour élever la parole de Allah (les combats contre les armées mécréantes qui imposent la décadence en terres d'Islam colonisées par le nationalisme et tuent les musulmans et musulmanes).

AsalamAlykoum, Louange à Allah, Allah est Grand.

SOURCE : **http ://www.youtube.com/watch?v=ZGLG4nzc_pM**

http ://www.dailymotion.com/video/xc5zrl_l-avortement-audio-du-frere-jean-lo_webcam

2- UNE ÉVOLUTION MONDIALE INTRIGANTE

Ces chiffres alarmants rien que pour la France n'a fait qu'augmenter au fil des années :

« […] En 2021, 223.300 IVG ont été pratiquées en France, soit un volume stable depuis le début des années 2000. Rapporté au nombre de femmes de 15 à 49 ans, ce chiffre correspond à un taux de recours à l'IVG de 15,46 ‰ en 2021, marquant une très légère tendance à la hausse : 15.46 ‰ en 2021, 14,8 ‰ en 2010, 13,3 ‰ en 2000, 14 ‰ en 1990 **»** : **(Le Monde - 02/02/2023 : https ://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2023/02/02/acces-a-l-ivg-dans-la-pratique-des-obstacles-perdurent-en-france_6133817_4355772.html)**.

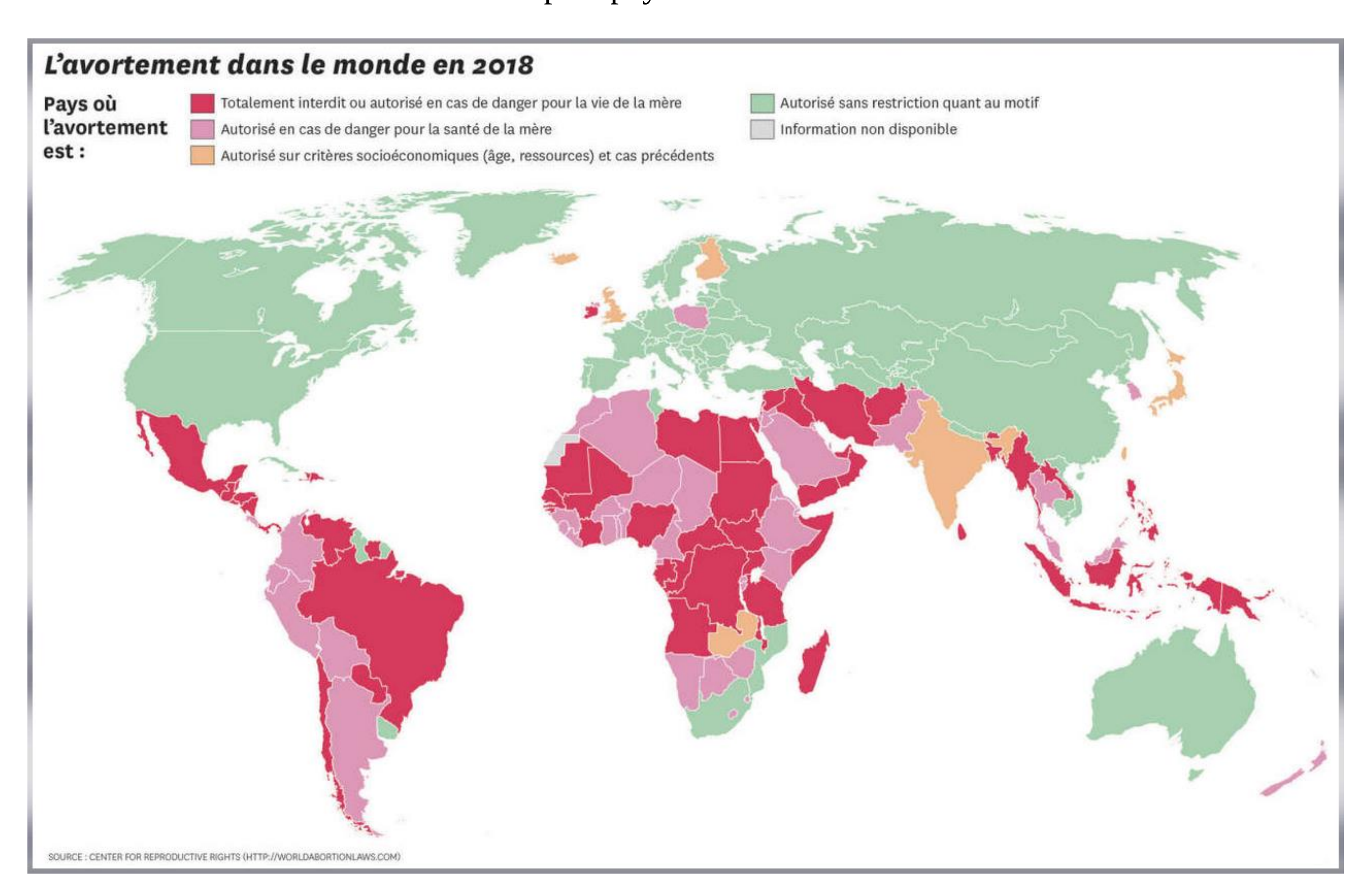
Un autre gouvernement Terroriste, le PIRE de tous dans le monde et que vous connaissez bien, **les États-Unis** : de 1973 jusqu'à 2008, près de 50 millions de bébés ont été assassinés dans ce pays. Il est estimé qu'environ un tiers de toutes les femmes en Amérique aura eu au moins un avortement, compte tenu du taux actuel, là-bas aussi les chiffres n'ont fait qu'augmenter à ce jour !

À cela s'ajoute 1,23 million d'IVG enregistrées en Russie, un chiffre très important en 2011, étant donné que 1,7 million d'enfants naissent chaque année. Autorisé peu après la révolution bolchevique de 1917, l'avortement est très largement pratiqué en Russie, alors que moins d'un quart des femmes avait recours en 2010 à un moyen de contraception.

Puis il existe les avortements clandestins, ainsi il fut déclaré l'information suivante :

« […] En réalité, de 5 à 12 million d'avortements clandestins sont pratiqués tous les ans ! C'est un commerce qui rapporte beaucoup d'argent », a relevé Elena Mizoulina, présidente de la commission pour la famille, les femmes et l'enfance à la Douma (chambre basse). » : **(Le Figaro - 22/04/2011 : https ://www.lefigaro.fr/flash-actu/2011/04/22/97001-20110422FILWWW00358-russie-5-12m-d-avortements-clandestins.php)**.

Et le massacre continue dans beaucoup de pays :



CARTOGRAPHIE EN 2018 : Globalement dans le monde, la majorité des pays du nord, Occident et Orthodoxe d'Est en Ouest avec l'Afrique du sud et l'Australie, des colonies anglaises, pratiquent l'Avortement abominable !

Au total, environ 73 millions d'avortements provoqués ont lieu chaque année dans le monde. Six grossesses non désirées sur 10 (61 %) et 3 grossesses sur 10 (29 %) se sont terminées par un avortement provoqué, et ceci sans compter les IVG clandestins : **(Réf : Bearak J, Popinchalk A, Ganatra B, Moller A-B, Tunçalp Ö, Beavin C et al. Unintended pregnancy and abortion by income, region, and the legal status of abortion : estimates from a comprehensive model for 1990 – 2019. Lancet Glob Health. 2020 Sep ; 8 (9) : e1152-e1161. doi : 10.1016/S2214-109X (20) 30315-6)**.

! Mais ce qui est encore plus EFFRAYANT et que le nombre d'avortement par année représente 76 % des décès dans le monde !

Vous comprenez pourquoi Jean Louis le Soumis avait avancé le chiffre d'au moins 1 Milliard de bébés massacrés par IVG. L'interdiction est claire et le crime est parlant !

Chères futures mamans, ne laissaient pas les lobby-démons assoiffés d'argent, ces pervers sans foi ni loi en Allah, vous donnez des leçons de « savoir vivre sanguinairement » en tuant vos bébés innocents, en échange d'un salaire qui se transformera InchaAllah en feu de l'Enfer pour ses assassins en blouse blanche des hôpitaux du **crime organisé** !

VOUS ÊTES RESPONSABLE et de ce fait vous commettez un crime contre l'humanité en pratiquant l'IVG sur votre bébé dans les Catacombes-Hôpitaux et d'autres pratiqués clandestinement.

Allah notre Créateur dit : **« C'est pourquoi Nous avons prescrit pour les Enfants d'Israël que quiconque tuerait une personne non coupable d'un meurtre ou d'une corruption sur la terre, c'est comme s'il avait tué tous les hommes. Et quiconque lui fait don de la vie, c'est comme s'il faisait don de la vie à tous les hommes. En effet Nos Messagers sont venus à eux avec les preuves. Et puis voilà, qu'en dépit de cela, beaucoup d'entre eux se mettent à commettre des excès sur la terre ».** (Coran : sourate 5 Al-Maidah, verset 32).

De plus Allah le Très Haut assigne dans chaque fœtus, la subsistance de l'enfant qu'il recevra durant toute sa vie, donc l'excuse de la pauvreté pour avorter est à rejeter en plus du crime !

Parmi les plus grandes catastrophes au Jour de la Résurrection, et que d'après Ibn Abbas (que Allah l'agrée), le Prophète Mohammed (paix et bénédiction de Allah sur lui) a dit : « Celui qui a été tué viendra le Jour du Jugement en tenant le front et **la tête du tueur dans sa main alors que le sang coulera de ses artères** et il va dire : « Ô Seigneur ! Celui-là m'a tué » jusqu'à ce qu'il l'approche du Trône (C'est-à-dire le Trône de Allah) » **(Rapporté par Tirmidhi dans ses Sounan n°3029 qui l'a authentifié, également authentifié par cheikh Albani dans sa correction de Sounan Tirmidhi)**.

Enfin, voulez-vous donc faire partie des élus de l'Enfer souffrant pour l'Éternité au Jour de La Résurrection, ou bien préférez-vous écouter et adorer Allah et ainsi gagner son Paradis pour toujours ? ! : **« Ils voudront sortir du Feu, mais ils n'en sortiront point. Et ils auront un châtiment permanent. »** (Coran : sourate 5 Al-Maidah, verset 37).

Et Allah dit la Vérité tout entière !

-LES CONSÉQUENCES IRRÉVERSIBLES-

1- DOSSIER SUR LES COMPLICATIONS PSYCHOLOGIQUES DE L'AVORTEMENT



PHOTOGRAPHIE : manifestation en Pologne contre l'avortement en comparaison au crime contre l'humanité du parti nazi d'Adolf Hitler (1889-1945) durant la Seconde Guerre mondiale.

Voici une synthèse qui confirme et alerte sur les dangers affectant les femmes qui ont pratiqué l'avortement, dans l'article : **« Le traumatisme post-avortement »**, publié par Barbara LeBow, rédactrice des Nouvelles Pro-Vie du Canada, publication d'Alliance for Life, Winnipeg (Manitoba), courant 2010. Révision.

CITATION :

Les avocats de l'avortement prétendent que l'avortement ne laisse aucune séquelle psychologique. De leur côté, les femmes souffrant sur le plan émotionnel des effets consécutifs à cet acte affirment que les conséquences psychologiques sont désastreuses et durables.

- Des questionnaires… en question.

Les promoteurs de l'avortement sont prompts à interpréter les enquêtes. La conclusion globale tirée du millier de questionnaires publiés au cours des dix dernières années est que la réaction immédiate à l'avortement est en général le soulagement. À contrario les mêmes sondages indiquent aussi que l'avortement est traumatisant c'est-à-dire accompagné de tension nerveuse, d'angoisse et d'engourdissement, mais ces données sont écartées par les partisans de l'avortement.

Les questionnaires, aussi habilement présentés soient-ils, ne vont pas au fond de la véritable expérience des femmes. Des recherches poussées prouvent que, lorsqu'elles sont en confiance, elles expriment sur leur avortement des sentiments profonds de culpabilité, d'angoisse, de dépression, de colère, de deuil ainsi que la forte impression qu'on a profité de leur situation.

Les recherches des Docteurs I. Kent, R. Greenwood, J. Loeken et W. Nicholls de l'Université de Colombie Britannique sont au centre de la question. Ils ont trouvé qu'un groupe de femmes interrogées sur questionnaire à propos de leur avortement ont déclaré en avoir été légèrement traumatisées mais surtout soulagées. Une fois l'avortement passé, elles ont aussi éprouvé un engourdissement des émotions, en particulier les adolescentes.

Comparons ces résultats avec ceux obtenus auprès d'un autre groupe de femmes en thérapie pour des raisons indirectement liées à un avortement. Après quelque temps de traitement, les sentiments profonds de ces femmes ont commencé à faire surface : sentiments de douleur intense, de deuil et d'identification avec leurs bébés avortés.

Cela se produisait même lorsqu'elles tentaient rationnellement d'affirmer que l'avortement avait été la seule solution pour elles. En réunions de groupe ou seules avec le thérapeute, des femmes exprimèrent leur douleur et leur regret.

Une réaction totalement différente apparaît donc lorsque la femme livre ce qu'elle ressent profondément à des personnes connues qui lui inspirent confiance, au lieu de cocher une réponse superficielle sur un questionnaire. Sur les formulaires, les femmes donnent des réponses « socialement acceptées » ; dans une relation de confiance, elles livrent leurs émotions authentiques.

- Quand le mal est fait

Ainsi la réaction immédiate après un avortement peut bien être le soulagement, car la peur de l'inconnu est passée. Mais qu'en est-il un mois, un an, dix ans plus tard ? C'est à cette question que répondent pertinemment des études approfondies.

Le préjudice psychologique prend les formes suivantes : culpabilité, angoisse, dépression, sensation de deuil, hostilité vis-à-vis de tous, suicide et psychose. Et les femmes souffrent non seulement de l'un mais d'une conjugaison de ces problèmes. Ce traumatisme est reconnu comme un trouble psychique par l'Association Américaine de Psychiatrie qui le répertorie dans son Manuel statistique de Diagnostic des Affections Mentales (Diagnostic and Statistic Manual of Mental Disorders).

1- La culpabilité

La culpabilité après un avortement est une réaction fréquente pouvant couver des années. Les femmes confrontées à leur culpabilité, déclarent : J'ai tué mon bébé.

Une culpabilité non résolue peut se traduire par plusieurs symptômes : dépression, mépris de soi, complexes ou peurs de la stérilité ainsi que des rapports physiques.

2- L'angoisse

Les femmes expriment pendant la période post-avortement une angoisse ressentie très profondément. Il leur arrive de sangloter : Je vais devenir folle ou J'ai peur.

Nombre d'entre elles ressentent la panique d'éventuelles complications physiques ou éprouvent la peur de ne plus jamais avoir d'enfant. Or, dans certains cas, aucun symptôme ne manifeste le moindre problème physique ; dans d'autres au contraire, on constate des fausses couches ou des grossesses extra-utérines.

3- La dépression

Les femmes qui confient leurs impressions sur leur expérience de l'avortement démontrent souvent des symptômes de dépression. Elles sont nombreuses à se sentir carrément inhibées, à ne plus s'intéresser à personne ni à rien depuis leur avortement ; elles se renferment sur elles-mêmes, ne se rendent pas à leur travail, n'ont plus de comportement normal dans les domaines qui relèvent de la vie courante. Pour résumer, elles se détachent de leur entourage et s'imaginent ne pouvoir faire confiance à personne.

Beaucoup déclarent pleurer depuis leur avortement (Je pleure tout le temps !) ; d'autres souffrent d'insomnies et de cauchemars où reviennent incessamment des petits enfants de l'âge qu'aurait le leur. Certaines revivent en permanence et avec désolation tout le processus de l'avortement dans des éclairs de retour en arrière.

Lors de dépressions chez les femmes en retour d'âge, les thérapeutes entendent fréquemment des expressions de remords et de culpabilité qui se rapportent à vingt ans auparavant : la douleur psychologique de la patiente qui a pratiqué l'avortement remonte à la surface à l'occasion d'un autre problème, celui qui l'a amenée en consultation.

Les familles confrontées à un avortement « thérapeutique » pour malformation du fœtus risquent aussi un traumatisme émotionnel. Les études montrent que l'incidence de la dépression peut atteindre 92 % des femmes et 82 % des hommes, de toute façon plus élevée que lorsque l'enfant est mort-né. La cause de la mort du fœtus est le critère : un enfant mort-né est vu comme un accident malheureux ; la mort sélective du bébé relève d'un choix explicite.

4- La sensation de deuil

Lorsque les femmes ayant avorté ont l'opportunité de raconter leur douleur, elles parlent de sensation de deuil. Elles décrivent des réactions comme : Je n'arrive pas à regarder les bébés, les petits enfants ou les femmes enceintes ou bien Je suis jalouse des mamans ou encore Je veux me trouver à nouveau enceinte pour remplacer mon bébé perdu.

La femme subit souvent à la fois d'autres privations qui ne font qu'augmenter sa douleur. La relation avec son partenaire s'est détériorée ou a cassé depuis l'avortement. La détresse et la confusion qu'elle ressent sont particulièrement vives lorsque son mari ou son ami l'abandonne après l'avortement ou ne se soucie pas assez de sa souffrance morale.

Une autre perte est celle de l'estime de soi et des valeurs auxquelles la femme était attachée avant l'avortement mais que celui-ci a occultées. Elle éprouve une grande déception vis-à-vis d'elle-même pour avoir agi à l'encontre de ses convictions. Elle se décrit alors comme violente, indigne d'être aimée ou de mettre des enfants au monde, ou encore comme une ratée.

5- La colère

La colère est fortement ressentie et s'exprime envers les personnes impliquées dans l'avortement : elle-même, ceux qui l'ont conseillée, les médecins, son partenaire ou son conjoint, etc.

La colère de la femme vise les médecins et conseillers qui ne montrent pas l'envers de la médaille ou ne mettent pas en garde contre les problèmes physiologiques et émotionnels éventuels. Une femme déclare : Après l'avortement, alors que je souffrais moralement, personne à la clinique ne voulait plus me voir.

Conjoint ou concubin suscitent l'hostilité lorsqu'ils ne soutiennent pas leur partenaire qui a désespérément besoin d'aide et de compréhension, ou lorsqu'il a poussé ou forcé la femme à avorter.

Les femmes ne font pas que se mépriser mais éprouvent une véritable colère contre elles-mêmes quand elles prennent conscience d'avoir agi à l'encontre des valeurs auxquelles elles tenaient auparavant.

En même temps que la colère, elles éprouvent le sentiment d'avoir été induites en erreur et exploitées par les spécialistes auprès de qui elles sont venues chercher de l'aide avant et après leur avortement.

Beaucoup d'entre elles affirment avoir été mal informées au moyen d'arguments tels que : Votre grossesse n'est que du tissu organique ou Ne pensez pas que cela revient à tuer mais plutôt que vos règles vont revenir.

Les femmes sont en colère, hostiles et en veulent au personnel médical parce qu'elles n'ont pas été informées sur le développement du fœtus, les méthodes abortives ou les risques qu'elles comportent – physiologiques et psychologiques – ni sur les alternatives à l'avortement. Elles disent avoir été induites à se croire des victimes démunies et impuissantes, et conservent ce double sentiment.

Des femmes qui regrettent d'avoir avorté et pensent avoir été exploitées par les conseillers, les médecins, leurs maris ou concubins qui préconisaient l'avortement comme la solution de leurs problèmes, créent des groupes de conseil post-avortement.

Les femmes qui les constituent ou celles qui les rejoignent découvrent qu'elles ont toutes des problèmes – en particulier de culpabilité et de dépression – et pensent qu'elles ont commis une faute. Ces groupes de conseil apportent toute l'assistance nécessaire aux femmes dont la grossesse pose un problème afin que cette dernière soit chaque fois menée à terme en toute sécurité et qu'il soit pris soin du bébé et de la mère après l'accouchement.

6- Le suicide

Ce symptôme prend de plus en plus d'ampleur. Médecins, chercheurs et conseillers rapportent un nombre croissant de tentatives et de suicides effectifs chez les femmes aux environs de la date anniversaire à laquelle seraient nés leurs bébés, si elles n'avaient pas eu recours à l'avortement. Le taux le plus élevé de ces cas concerne les 15 à 24 ans.

À titre d'exemple, une jeune fille de 17 ans tenta de se tuer en voiture sous l'emprise d'alcool et de 29 cachets de psychotropes (Bufferin). Elle s'éloigna à pied du lieu de l'accident et fut retrouvée assise dans un cimetière. Pendant son avortement, elle avait calculé la date virtuelle de la naissance de son bébé et eut son accident exactement à cette date.

7- La psychose post-avortement

Rien qu'en 1979, les Docteurs Sim et Neisser recensèrent 95 psychoses post-abortives pour Israël et Birmingham (Grande-Bretagne), indiquant que ce problème n'était pas aussi rare que certains veulent le dire **(13)**. La comparaison entre le pronostic d'une psychose post-abortive et celui d'une psychose post-partum est instructive.

Comparaison du nombre des psychoses post-avortement avec celui des psychoses post-partum (Birmingham, Grande-Bretagne) :

PRONOSTIC	NOMBRE	BON	MAUVAIS
Post-partum	311	307	4
Post-avortement	56	28	28

Sur ce tableau, un bon pronostic correspondait à une totale disparition des symptômes et la restauration du niveau de fonctionnement psychique, sans problème de rechute. Un mauvais pronostic s'attachait au défaut d'un de ces critères. Comparées aux troubles postérieurs à un accouchement, les psychoses post-avortement sont plus graves, durent plus longtemps et sont davantage susceptibles de rechute.

Les exemples suivants montrent que l'avortement est la cause de graves psychoses, six à douze semaines, après chez les femmes dont le comportement était normal avant.

« Une étudiante de 17 ans en année de licence suivait un cours d'été dans une matière où elle était excellente. C'est la première fois qu'elle quittait sa famille durablement. Elle rencontra son premier « flirt », tomba amoureuse et se retrouva enceinte. Elle se rendit chez sa sœur qui habitait une ville au nord du pays et put avorter à l'insu de ses parents.

Par la suite, elle fut atteinte de léthargie, de malaises et de nausées avec vomissements. Des examens approfondis ne décelèrent aucune cause organique à ces symptômes. Peu de temps après elle se plaignit d'une sensation de grossissement, d'une prise de poids excessif, de gonflement et de sensibilité de la poitrine.

« La veille de l'anniversaire de l'avortement, elle tomba dans une psychose évidente. Les examens de son état mental révélèrent une régression caractérisée, des hallucinations visuelles et un processus psychotique de la pensée […]. La régression fut si grave qu'elle devint totalement incontinente et se souilla de matières fécales, elle et sa chambre […]. »

« Les tests psychologiques révélèrent une forte dose de culpabilité […]. Après un traitement au moyen d'un produit antipsychotique […] elle put reprendre ses cours […]. Cependant, chaque fois qu'elle avait ses périodes, elle régressait rapidement vers un comportement psychotique avec les mêmes souillures et des hallucinations visuelles. »

Deux autres exemples illustrent cette corrélation : après trois ans, une femme croyait que son bébé était vivant. Une autre n'arrêtait pas de voir le Diable partout.

8- Autres victimes de l'avortement

Les mêmes réactions psychologiques peuvent se produire dans le proche entourage de la femme concernée comme son partenaire, ses parents, les infirmières ou les médecins. Une mère a été placée en invalidité pour dépression après avoir laissé sa fille avorter. Un mari a été tourmenté de remords à la suite de l'avortement de sa femme puis de la fausse couche qu'elle eut après ; sa femme éprouvait d'ailleurs deuil, culpabilité et dépression.

Les médecins et infirmières ayant participé à de nombreux avortements relatent des cauchemars et les chercheurs qui ont étudié leurs cas concluent : « Indépendamment de toute appartenance religieuse ou philosophique, le regard porté sur l'avortement est le même […] et révèle qu'inconsciemment, **l'acte d'avorter est vécu comme un acte meurtrier**. »

- Conclusion

Celles qui ont pratiqué l'avortement déclarent qu'elles en payent psychologiquement le prix. Le regard qu'elles portent sur elles-mêmes, leurs relations avec les autres, leur équilibre psychique et leur aptitude à faire réellement face à la vie sont affectés parfois irréparablement.

Les réactions émotionnelles à l'avortement sont à la fois immédiates et à long terme. Psychologiquement, les femmes se trouvent en état de crise.

Les séquelles psychologiques s'étendent au-delà de la femme qui a avorté pour marquer certaines personnes qui comptent pour elle.

Les partisans de l'avortement qui en nient les complications psychologiques démontrent finalement peu d'intérêt réel pour la situation des femmes, dont ils font profession de s'occuper.

Les femmes ne sont ni bien informées ni préparées aux problèmes psychologiques causés par l'avortement ; par la suite, quand elles en souffrent, on leur raconte que leur souffrance est imaginaire.

Cette négation de leur douleur empêche qu'on puisse leur venir en aide comme elles en auraient tellement besoin, les prive de se remettre de leur traumatisme et les fragilise au contraire davantage sur le plan psychologique.

Notes :

1- La littérature médicale courante démontre combien l'opportunité de cet article s'est maintenue.

2- Études particulièrement pertinentes sur les séquelles psychologiques consécutives à l'avortement provoqué

3- L'avortement, mauvaise prévention pour les maladies mentales : M. Sim, Abortion And the Psychiatrist, British Medical Journal, vol. 2, 1963, pp. 145 à 148.

4- L'avortement augmente la rancœur envers les hommes, en particulier le père du bébé avorté : R. White, Induced Abortion : A Survey of Their Psychiatric Implications, Complications, and Indications, Texas Reports in Biology and Medicine, vol. 24, 1966, pp. 531 à 535.

5- Les femmes les plus maternelles et les plus mûres sont celles qui ressentent le plus de culpabilité après l'avortement : C. Pare and R. Hermione, Follow-Up of Patients Referred for Termination of Pregnancy, The Lancet, vol. 1, 1970, pp. 635 à 637.

6- Le trouble causé par un avortement précédent peut différer la préparation à une grossesse ultérieure et retarder la formation des liens mère-enfant : A. et L. Colman, Pregnancy : The Psychological Experience, Herder & Herder, New York, 1971.

7- Étude clinique sur l'anxiété post-avortement et la rupture des relations sexuelles dans le couple : V. Calef, The Hostility of Parents to Children : Some Notes on Infertility, Child Abuse and Abortions, International Journal of Psychoanalytic Psychotherapy, vol. 1, 1972, pp. 79 à 96.

8- Les réactions négatives spontanées sont surtout le fait de la jeune célibataire manquant du soutien de son partenaire et de ses parents : M. Bracken et M. Suiger, Factors Associated With Delay in Seeking Induced Abortions, American Journal of Obstetrics and Gynecology, vol. 113, 1972, pp. 301 à 309.

9- 16 % des patientes concernées par l'avortement ont été ici qualifiées de malheureuses et 25 % ont déclaré se sentir coupables : J. et H. Osofsky, The Psychological Reaction of Patients to Legalized Abortions, American Journal of Orthopsychiatry, vol. 42, 1972, pp. 48 à 60.

10- 15 % des adolescentes ayant recouru à l'avortement ont exprimé des sentiments négatifs de dépression, culpabilité, colère et anxiété : M. Perez-Reyes et R. Falk, Follow-Up after

Therapeutic Abortion in Early Adolescence, Archives of General Psychiatry, vol. 28, 1973, pp. 120 à 126.

11- Bilan des difficultés émotionnelles accrues chez les patientes post-avortement du second trimestre de la grossesse : les femmes qui ont perçu le fœtus comme un être humain – c'est-à-dire un bébé – se sentent coupables ou malheureuses : N. Kaltreider, Psychological Factors in Midtrimester Abortions, Psychiatry and Medicine, vol. 4, 1973, pp. 129 à 134.

12- 19 % des patientes post-avortement déclarent des réactions immédiates négatives, surtout dans les cas de troubles émotionnels antérieurs : J. Ewing et B. Rouse, Therapeutic Abortions and a Prior Psychiatric History, American Journal of Psychiatry, vol. 130, 1973, pp. 37 à 40.

13- Les femmes ayant recouru à l'avortement ont révélé une faible estime de soi : J. Hutcherson, The Self-Concept of Women at the Time of Elective Abortion, in Dissertation Abstracts International, vol. 33, 1973, 5493.

14- L'avortement contribue très mal à réduire l'anxiété, spécialement après emploi des procédures salines au cours du second trimestre de la grossesse : W. Lawrence, Anxiety-Adjustment and Other Personality Factors in Teenage Patients Before and After Abortion, Proceedings of the 81st Annual Convention of the American Psychological Association, 1973, pp. 413 à 414.

15- La durée de la peine post-avortement est fonction de la pression exercée par les parents, amies et partenaires pour induire la décision : P. Barglow et S. Weinstein, Therapeutic Abortion During Adolescence : Psychiatric Observations, Journal of Youth Adolescence, vol. 4, 1973, pp. 331 à 342.

16- L'apparition d'effets négatifs après avortement est liée à une complication émotionnelle pendant la grossesse, au petit nombre d'amies intimes, à la mauvaise qualité des relations avec les parents et à l'absence de soutien de la part du partenaire sexuel : C. Martin, Psychological Problems of Abortion for the Unwed Teenage Girl, Genetic Psychiatric Monographs, vol. 88, 1973, pp. 23 à 110.

17- L'examen de la littérature spécialisée sur l'avortement révèle une grave culpabilité chez un pourcentage de patientes variant de 2 à 23 % : E. Moore-Caver, The International Inventory on Information on Induced Abortion, International Institute for the Study of Human Reproduction, Columbia University, 1974.

18- Le manque de soutien affectif des parents ou leur pression pour passer à l'acte, associé aux réactions négatives de leur fille qui a avorté : M. Bracken, M. Hachamovitch et G. Grossman, The Decision to Abort and Psychological Sequelae, Journal of Nervous and Mental Disease, vol. 158, 1974, pp. 154 à 162.

19- Un avortement « thérapeuthique » contre son gré est cause, pour la patiente, d'un taux plus élevé de dépressions, y compris la discorde familiale et les éclairs de retour du passé : B. Blumberg, M. Golbus et K. Hanson, The Psychological Sequelae of Abortion Performed for Genetic Indication, American Journal of Obstetrics and Gynecology, vol. 2, 1975, pp. 215 à 224.

20- Quelques patientes post-avortement éprouvent soulagement et bonheur mêlés à la culpabilité, la honte, la peur, le deuil, la colère, le ressentiment, la dépression ou le remords : N. Adler, Emotional Responses of Women Following Therapeutic Abortion, American Journal of Orthopsychiatry, vol. 5, 1975, pp. 446 à 454.

21- 20 % des femmes ont regretté d'être passées par l'avortement ; les idées conservatrices, l'appartenance religieuse et les pressions pour avorter ont été déterminantes : J. Evans, G. Selstad, et W. Welcehr, Teenagers : Fertility Control Behavior and Attitudes Before and After Abortion, Childbearing or Negative Pregnancy Test, Family Planning Perspectives, vol. 8, 1976, pp. 192 à 200.

22- Des avorteurs habituels ont éprouvé des réactions aiguës d'obsession-compulsion après la vue de fœtus inertes : S. Lipper et autres, Obsessive-Compulsive Neurosis After Viewing the Fetus During Therapeutic Abortion, American Journal of Psychotherapy, vol. 30, 1976, pp. 666 à 674.

23- 12 % des femmes qui ont avorté ont souffert de réactions psychologiques négatives dont 3 % de tentatives de suicide ; les patientes en psychiatrie pré-avortement ont requis une thérapie post-avortement dans trois fois plus de cas que la normale : E. Greenglass, Therapeutic Abortion and Psychiatric Disturbance in Canadian Women, Canadian Psychiatric Association Journal, vol. 21, 1976, pp. 450 à 460.

24- Le portrait psychologique des femmes ayant pratiqué l'avortement se caractérise par des traits de domination, d'agressivité, de boulimie et d'indépendance qui dénotent une tendance sado-masochiste : L. Jacobsen, L. Perris et M. Esquall, Personality Patterns in Induced Abortion in R. Kalmar, Abortion : The Emotional Implications, Kendall Hunt, Dubuque, Iowa, 1977, pp. 5 à 16.

25- Dans l'histoire des patientes, les avortements sont les plus importants déclencheurs de la demande de psychothérapie, y compris dans les cas de consultation pour suicide-substitution : I. Kent, Emotional Sequelae of Therapeutic Abortion, exposé au 27e congrès annuel de l'Association Canadienne de Psychiatrie, Saskatoon (Saskatchewan) septembre 1977.

26- Les patientes post-avortement refusent de voir leur agressivité ainsi que la projection qu'elles font sur l'enfant qui n'est pas né : F. Burkle, A Developmental Approach to Post-Partum Abortion Depression, Practitioner, vol. 218, 1977, pp. 217 à 225.

27- Être marié rend la décision d'avorter laborieuse ; 15 % des personnes mariées jugent pénible de prendre la décision d'avorter et éprouvent anxiété, dépression et souffrance : M. Bracken, A Causal Model of Psychosomatic Reactions to Vacuum Aspiration, Social Psychiatry, vol. 13, 1978, pp. 135 à 145.

28- Évidence d’un conflit psychologique sous-jacent chez les femmes en quête d’avortement ; 34 % marquées par un désir conflictuel sous-jacent d’être enceinte : M. Blumenfield, Psychological Factors Involved in Request for Elective Abortion, Journal of Clinical Psychiatry, vol. 39, 1978, pp. 17 à 25.

29- La culpabilité post-avortement dans ses rapports avec les psychoses, les consternations et les réactions aux dates anniversaires : J. Spaulding et J. Cavenar, Psychoses Following Therapeutic Abortion, American Journal of Psychiatry, vol. 135, 1978, pp. 364 à 365.

30- Séquelles psychiatriques de l’avortement chez les grands-parents potentiels ou les autres membres de la famille, et problèmes psychogènes post-avortement pour certaines femmes vingt ans après l’acte : J. Cavenar, A. Maltbie et J. Sullivan, Psychiatric Sequelae of Therapeutic Abortion, North Carolina Medical Journal, vol. 39, 1978, pp. 101 à 104.

31- Rapport des douleurs abdominales psychogènes après avortement avec les réactions aux dates anniversaires : J. Cavenar, Aftermath of Abortion : Anniversary Depressions and Abdominal Pain, Bulletin of Menninger Clinic, vol. 42, 1978, pp. 433 à 438.

32- Après avortement provoqué, 20 % des femmes manifestent un traumatisme psychique négatif : C. Brewer, Induced Abortion after Feeling Fetal Movements : Its Causes and Emotional Consequences, Journal of Biological Social Sciences, vol. 10, 1978, pp. 203 à 208.

33- Les consultantes en thérapie post-avortement font état de mauvaises relations avec les hommes, d’un faible contrôle de leurs impulsions et de tendances masochistes : H. Fisher, Abortion : Pain or Pleasure ? in D. Mall et W. Watts, The Psychological Aspects of Abortion, University Publications of America, Washington- DC, 1979, pp. 39 à 52.

34- Les réactions positives à l’avortement sont liées à l’idée de réparer la décision d’avortement, au fait que la grossesse ne soit pas interrompue et au partage des problèmes avec le partenaire ; les réactions négatives sont liées aux données inverses : L. Shusterman, Predicting the Psychological Consequences of Abortion, Social Science and Medicine, vol. 13A, 1979, pp. 683 à 689.

35- Impact de l’avortement sur les membres de la famille, en particulier conflit psychique interne éprouvé par les enfants dont la mère a interrompu une grossesse connue d’eux : J. Cavenar, A. Maltbie et J. Sullivan, Psychiatric Sequelae of Therapeutic Abortion, North Carolina Medical Journal, vol. 39, 1978, pp. 101 à 104.

36- Bilan de vingt-quatre réactions post-avortement, immédiates ou différées, affectant l’estime de soi, les relations avec les autres et les capacités à affronter l’avenir : M. Liebman et J. Zimmer, The Psychological Sequelae of Abortion : Fact and Fallacy, in D. Mall et W. Watts, The Psychological Aspects of Abortion, University Publications of America, Washington-DC, 1979, pp. 127 à 138

37- Les femmes les plus vulnérables aux conflits psychiques sont les célibataires n’ayant jamais accouché, dont l’histoire antérieure à la thérapie comprend des problèmes émotionnels, des relations conflictuelles avec leur amoureux, des relations négatives avec leur mère dans le passé, une forte ambivalence autour de l’avortement et des attitudes religieuses ou culturelles négatives par rapport à l’avortement : Edmund Payne et autres, Outcome Following Therapeutic Abortion, Archives of General Psychiatry, vol. 33, 1976, pp. 725 à 733.

38- La réaction négative post-avortement est pire pour les femmes qui n’ont pas de relations sociales ; l’activité de conseil est dangereuse ; pour le Danemark entier, la probabilité d’avoir à séjourner en hôpitaux psychiatriques a été considérablement plus grande pour les femmes ayant eu des avortements que pour celles qui ont accouché : Henry David, Nick Rasmussen et Erik Holst, Post-Partum and Post-Abortion Psychotic Reactions, Family Planning Perspectives, vol. 13, 1981, pp. 88 à 91.

39- Le partenaire joue un rôle important dans la prise de décision pour avorter ; peu de sujets avaient des sentiments favorables à l'avortement et un bon nombre ont ensuite éprouvé culpabilité et confusion : Paul Shaw, Charles Funderburk et Billy Franklin, An Investigation of the Abortion Decision Process, in Psychology : A Quarterly Journal of Human Behavior, vol. 16, 1979, pp. 11 à 19.

40- Les femmes en quête d'avortement démontrent plus de troubles psychologiques que les autres ; peu de femmes trouvent facile de décider un avortement : Jocelyn Handy, Psychological and Social Aspects of Induced Abortion, British Journal of Clinical Psychology, vol. 22, 1982, pp. 29 à 41.

41- Les femmes qui avaient considéré l'avortement comme une délivrance morale ont eu à affronter une charge considérable et un conflit de prise de décision : Judith Smetana, Reasoning in the Personal and Moral Domains : Adolescent and Young Adult Women's Decision-Making Regarding Abortion, Journal of Applied Developmental Psychology, vol. 2, 1981, pp. 211 à 226.

42- Les femmes ayant sollicité les avortements sont indiquées comme devant faire l'objet de contrôles plus méticuleux concernant les risques de névroses, et sont sujettes à l'anxiété : E. George, An Empirical Study of Medical Termination of Pregnancy, Psychological Studies, vol. 25, 1980, pp. 118 à 121.

43- Le contexte social – donc familial et amical – pour celles qui cherchent à avorter joue un rôle plus important que toutes les variables démographiques : D. Moseley et autres, Psychological Factors that Predict Reaction to Abortion, Journal of Clinical Psychology, vol. 37, 1981, pp. 276 à 279.

44- La grande majorité des patientes après avortement ont des hallucinations de fœtus : Elizabeth Hunter, The Role of Fantasies About the Fetus in Abortion Patients : An Adaptive Process, Dissertation Abstracts International, vol. 41, 1-B, 1980, pp. 353 à 453.

45- L'avortement est une expérience marquée par la perturbation ; une sensation de deuil accuse les émotions troubles et négatives ; les réponses à l'épreuve seront fonction de la nature, de l'environnement social, ainsi que de l'explication à l'individu de la grossesse et de ses comportements défensifs et agressifs : Nancy Adler, Abortion : A Social Psychological Perspective, Journal of Social Issues, vol. 35, 1979, pp. 100 à 119.

46- L'avortement a été pour la plupart une pénible épreuve émotionnelle : Ellen Freeman, Abortion : Subjective Attitudes and Feelings, Family Planning Perspectives, vol. 10, 1978, pp. 150 à 155.

47- Pour réduire la réaction négative post-avortement, les femmes devraient a) chercher à s'appuyer sur d'autres événements importants, b) être informées correctement sur les procédures de l'avortement, c) être mises au courant des autres solutions, et enfin d) pouvoir en évaluer le prix à payer : Dorie Williams et Joseph Ventimiglia, Abortion or Birth ? Discriminators in Problem Pregnancy Decisions, Sociological Spectrums, vol. 1, 1981, pp. 115 à 133.

48- Les auteurs d'avortements répétés éprouvent nettement et durablement un nombre élevé d'angoisses dans leurs relations avec les autres : Ellen Freeman et autres, Emotional Distress Patterns among Women Having First or Repeat Abortions, Obstetrics and Gynecology, vol. 55, 1980, pp. 630 à 636.

49- Les femmes qui ont donné à leur grossesse une grande signification font face de manière plus mauvaise après l'avortement ; les femmes qui ont eu à reprocher leur grossesse à leur conduite font face faiblement : B. Major et K. Hildebrant, Attributions, Expectations, and Coping with Abortion, Journal of Perspectives in Social Psychology, vol. 48, 1985, pp. 585 à 599.

50- Sur cinquante-cinq femmes suivies, le niveau moyen de trouble post-avortement était fort élevé ; l'évidence a montré un « syndrome généralisé de réponse au stress » ; les « résiliantes » (de leur grossesse) ont été trouvées dans un état d'angoisse plus grand que les « non-résiliantes » : L. Cohen et S. Roth, Coping with Abortion, Journal of Human Stress, vol. 10, 1984, pp. 140 à 145.

51- Analyse des réactions auprès des enfants de familles dont la mère a choisi l'avortement à la suite de la détection d'anomalies fœtales : les résultats ont fait ressortir que même de très jeunes enfants et ceux qui ont été tenus à l'écart de la connaissance de l'événement ont montré des réactions négatives : R. Furlong et R. Black, Pregnancy Termination for Genetic Indications : The Impact on Families, Social Work Health Care, vol. 10, 1984, pp. 17 à 34.

52- Les femmes ayant eu une fois recours à l'avortement figurent dans les niveaux supérieurs d'affection dépressive au cours du troisième trimestre de la grossesse et dans la période post-partum : C. Bradley, Abortion in Subsequent Pregnancy, Canadian Journal of Psychiatry, vol. 29, 1984, pp. 494 à 498.

53- Mesure de l'impact familial du diagnostic prénatal sur les enfants ; ils ont été stressés par l'information et préoccupés par l'éventualité que soient détectés des défauts sur le fœtus, par le mal pouvant survenir à leur mère, et par l'avortement ; les enfants d'âge pré-scolaire ont été remarqués comme spécialement vulnérables aux effrois causés par leur imagination des procédures médicales : R. Black et R. Furlong, Impact of Prenatal Diagnosis in Families, Social Work Health Care, vol. 9, 1984, pp. 37 à 50.

54- Sur quarante-huit femmes ayant interrompu leur grossesse pour des raisons génétiques, 77 % ont démontré des réactions de peine aiguë et 45 % gardaient leurs symptômes six mois après l'avortement : J. Lloyd et K. Laurence, Response to Termination of Pregnancy for Genetic Reasons, Zeitschrift Für Kinderchirurgie, vol. 38, supplement II, 1983, pp. 98 & 99.

55- Étude de 250 cas d'avortement de second trimestre par méthode de dilatation et extraction (D & E) sous anesthésie générale, et comparaison avec les avortements par injection de prostaglandine dans le liquide amniotique ; ces derniers ont causé plus de souffrance et de réaction dont, après coup, la colère et la dépression ; les infirmières ont été plus troublées par les amnio-avortements : N. Kaltreider, S. Goldsmith et A. Margolis, The Impact of Midtrimester Abortion Techniques on Patients and Staff, American Journal of Obstetrics and Gynecology, vol. 135, 1979, pp. 235 à 238.

56- Sur un échantillon de 64 femmes, plus de 50 % ont subi des perturbations à court terme, y compris la culpabilité, le remords et une extra-sensibilité aux commentaires entendus autour d'elles concernant l'avortement : J. Ashton, The Psychosocial Outcome of Induced Abortion, British Journal of Obstetrics and Gynecology, vol. 87, 1980, pp. 1115 à 1122.

57- La persistance de réactions psychologiques et sociales hostiles peut s'avérer beaucoup plus courante chez des patientes qui ont avorté pour des indications génétiques que pour des raisons « sociales » : P. Donnai, N. Charles et R. Harris, Attitudes of Patients After « Genetic » Termination of Pregnancy, British Journal of Medicine, vol. 282, 1981, pp. 621 & 622.

58- Analyse de cas : évolution du trouble de conversion d'une femme (rétention urinaire) en réponse à une décision d'avorter ; conclusion sur la variété de troubles psychologiques qui peuvent ne pas être détectés concernant l'avortement et se présentent eux-mêmes comme des anomalies physiques « sans rapport » avec des bases organiques. G. Tollefson et M. Garvey, Conversion Disorder Following Termination of Pregnancy, Journal of Family Practice, vol. 16, 1983, pp. 73 à 77.

59- Sur 119 mères attendant un enfant pour la première fois, interrogées au cours des 12e et 36e semaines de la grossesse, une proportion significative a révélé une association entre dépression/anxiété dès le début de la grossesse et une histoire antérieure d'avortement provoqué, suggérant une réactivation du sentiment de deuil précédemment absorbé : R. Kumar, et K. Robson, Previous Induced Abortion and Antenatal Depression in Primiparae : Preliminary Report of a Survey of Mental Health in Pregnancy, Psychological Medicine, vol. 8, 1978, pp. 711 à 715.

60- L'avortement provoqué est une épreuve et, pour certaines femmes, un véritable traumatisme ; le psychothérapeute qui serait un tantinet influencé par les statistiques présentées par les militants pro-choix comme par le climat socio-politique féministe pourrait inconsciemment ignorer ou minimiser l'importance du recours à l'avortement pour certaines catégories de patientes en détresse : R. Mester, Induced Abortion in Psychotherapy, Psychotherapy and Psychosomatics, vol. 30, 1978, pp. 98 à 104.

61- Les enfants dont le frère ou la sœur est supprimé par avortement peuvent être victimes des mêmes conflits psychologiques que les enfants qui survivent à une catastrophe ou que les enfants dont le un frère meurt d'accident ou de maladie : P. Ney, A Consideration of Abortion Survivors, Child Psychiatry in Human Development, vol. 13, 1983, pp. 168 à 179.

62- La culpabilité sexuelle a été trouvée nettement plus haute pour les femmes ayant subi des avortements que pour les femmes hors grossesse : M. Gerrard, Sex Guilt in Abortion Patients, Journal of Consulting and Clinical Psychology, vol. 45, 1977, p. 708.

63- Données sur 252 femmes qui ont subi des problèmes gynécologiques (dont l'avortement) ont révélé des troubles et de la dépression accrus, qui ont augmenté au fur et à mesure que les sujets approfondissaient la question et se rapprochaient de leurs familles ou d'autres qui avaient des problèmes similaires : M. Baker et K. Quinkert, Women's Reactions to Reproductive Problems, Psychological Reports, vol. 53, 1983, pp. 159 à 166.

64- Les femmes ayant avorté ont été moins attachées à leur partenaire que les femmes ayant accouché ; les patientes de l'avortement bénéficiant de fortes relations d'affection avec leur partenaire ont subi de plus grandes réactions émotionnelles post-avortement et plus de contrariété que celles dont ces relations étaient faibles : J. Robbins, Out of Wedlock, Abortion and Delivery : The Importance of the Male Partner, Social Problems, vol. 31, 1984, pp. 334 à 350.

65- Entrevues détaillées avec 30 femmes identifiées comme ayant des réactions de troubles élevés, chroniques et durables à leur avortement : Anne Speckhard, Ph.D., Psycholo-social Stress Following Abortion, Sheed and Ward, 1987, 134 pages.

66- 93 judicieux commentaires sur les prolongements psychologiques de l'avortement dans la littérature : David Reardon, Aborted Women : Silent No More – Chapitre 4 : The Psychological Impact of Abortion, Crossways Books, 1987, pp. 115 à 142.

67- Bibliographie annotée de 750 références prises dans la littérature médicale et générale sur les effets de l'avortement : Thomas W. Strahan, Major Articles and Books Concerning the Detrimental Effects of Abortion, 1990, Rutherford Institute, 123 pages.

68- Étude de 195 comptes rendus spontanés sur questionnaires, Lee Gsellmann, Novembre 1988 – Decembre 1990, M.A., NCC, Akron Pregnancy Services, 1/1/91, 3 pages.

…Répertorié par le Docteur Vincent RUE et la Ligue américaine pour la Vie.

SOURCE : https ://droitdenaitre.org/le-traumatisme-post-avortement/

-LES PENSÉES SATANIQUES-

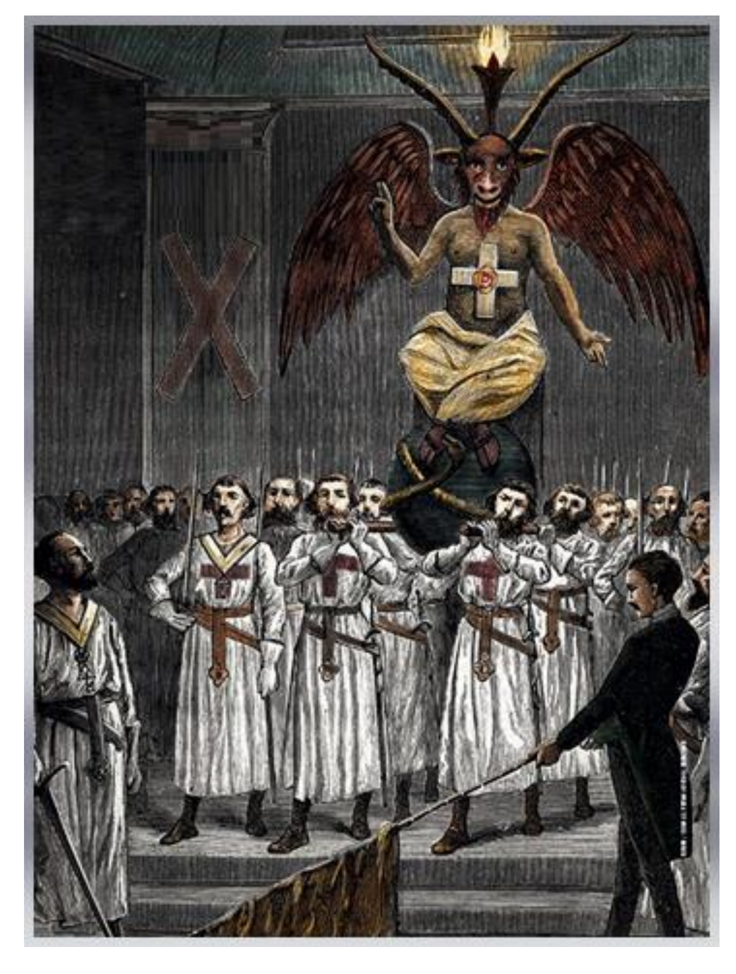
1- L'ARMÉE DE SATAN !

En France, la loi infanticide sur l'avortement a été décidée le 17 janvier 1975, sous l'œil de « loi Veil » en référence à une vieille dame politique nommée Simone Veil, mais comme vous le savez, il faut beaucoup de prête-noms et de larbins pour service la Démon-cratie !

Les vrais bourreaux-cerveaux de l'avortement criminel sont sans surprise la FRANC-MAÇONNERIE SPÉCULATIVE !

Dans leur loge du Grand Orient de France à Paris, près de l'Élysée, tout se décide comme le prouve l'article **« Les révélations fracassantes d'un ancien grand maître franc-maçon »**, publié par Carmelo López-Arias, le 05 mai 2015. Révision.

EXTRAIT :



PHOTOGRAPHIE **:** un rituel franc-maçons, où l'on observe l'adoration à plein nez du Bouc de Baphomet, adoré assidûment par les membres de cette secte de l'Enfer !

Ils sont nombreux à quitter la franc-maçonnerie, mais rares sont ceux qui osent le dire. C'est le cas de Serge Abad-Gallardo, architecte français âgé d'une soixantaine d'années. Il a passé 24 ans au sein d'une des obédiences les plus importantes de France, celle du Droit Humain (une émanation du Grand Orient de France de Paris).

Son livre **« J'ai frappé à la porte du Temple »** (Éd. Pierre Téqui), sous-titré « Parcours d'un franc-maçon en crise spirituelle » est le témoignage passionnant des années que l'auteur a passé dans la franc-maçonnerie […]

- Pour quelle raison êtes-vous entré dans la franc-maçonnerie ?

Serge Abad-Gallardo : J'avais l'âge et la situation sociale idéale pour être franc-maçon : à 33 ans, j'étais haut fonctionnaire municipal, en tant que directeur de l'urbanisme. À cette époque, je m'étais éloigné de l'Église et ma foi était bien tiède.

Un ami que je ne savais pas franc-maçon m'a proposé d'y entrer. J'étais curieux de découvrir les prétendus secrets de cette organisation.

- Quand avez-vous commencé à prendre conscience de ses aspects dérangeants ?

S.A.-G. : Au début, certaines paroles du rituel maçonnique (rite écossais ancien et accepté) m'ont fait reconnaître des liens entre la franc-maçonnerie et l'Église. À titre d'exemple, dans le rituel d'initiation on retrouve des phrases comme : « Cherchez et vous trouverez » ou « Frappez, et l'on vous ouvrira » qui sont extraites des Évangiles.

Mais, petit à petit, je me suis rendu compte que le sens que l'on donnait à ces versets n'avait plus rien à voir avec l'esprit du Nouveau Testament. J'ai entendu aussi des expressions très anticléricales. Cela ne m'a pas plu, mais je me suis adapté car j'étais éloigné de la foi, et surtout de l'Église.

En outre, dans la franc-maçonnerie on parlait beaucoup de fraternité, mais j'ai pris conscience que derrière cette apparence de fraternité, les petits arrangements et les luttes pour le pouvoir étaient bien réels.

Enfin, quand je suis revenu à la foi, j'ai compris que le catholicisme et la franc-maçonnerie étaient incompatibles.

- Comment s'est déroulé ce processus de conversion ?

S.A.-G. : Il a duré près de neuf ans ! Je crois que Dieu m'a laissé si longtemps dans l'erreur de la franc-maçonnerie (24 ans, jusqu'à devenir Vénérable Maître et accéder aux plus hauts grades) afin qu'aujourd'hui aucun maçon ne puisse me dire – comme certains ont tenté de le faire, en toute mauvaise foi – que je n'ai rien compris. Je suis passé par divers stades […]

Cela a débuté en 2002, quand j'ai rencontré un prêtre franciscain près d'Aix-en-Provence. Ses paroles m'ont paru maçonniques et m'ont plu parce que je pensais qu'il existait des liens entre la franc-maçonnerie et le catholicisme, mais j'ai compris au fur et à mesure que le sens de ses paroles était fondamentalement différent.

- Par exemple ?

S.A.-G. : Lorsque la franc-maçonnerie parle de « Lumière », elle parle d'une « Connaissance », d'un **savoir ésotérique, hermétique et occulte**. Alors que ce Franciscain me parlait de la « Lumière » comme étant l'Amour de Dieu pour nous. Encore un exemple, quand la franc-maçonnerie reprend à son compte : « Cherchez et vous trouverez » (Matt. 7 – 7 NDLR), il s'agit d'aller chercher et de trouver au fond de soi-même. C'est la parole hermétique maçonnique « V.I.T.R.I.O.L. » (Visita Interiorem Terrae Rectificando Invenies Occultum Lapidem : Visite l'intérieur de la terre, et en rectifiant tu trouveras la pierre cachée).

Les paroles de l'Évangile ne signifient rien de tout cela en réalité : elles nous révèlent que Dieu nous cherche avant même que nous ne pensions à Le chercher. C'est Dieu qui donne l'Amour à l'homme, non le contraire. L'amour de l'homme est une image de l'Amour de Dieu. Dieu nous a faits à son image. Tout ceci n'a rien à voir avec la magie, l'occultisme ou des formules symboliques ! Je suis sorti de cette rencontre avec le Franciscain complètement bouleversé […]

- Mais ce n'était pas encore la conversion complète…

S.A.-G. : J'ai recommencé à prier, sans pour autant retourner à la messe […] En 2012, j'ai expérimenté ce que l'on peut appeler « le Mal absolu ». J'ai vu jusqu'où va la noirceur de l'âme humaine. Par la **sorcellerie et la magie**, j'ai constaté la présence du Diable et son œuvre maléfique dans une vie. Cela peut paraître incroyable et je n'ai pas d'autre choix que de raconter les choses telles qu'elles se sont passées. Le monde s'est refermé sur moi.

En quelques mois, j'ai perdu mon emploi, un bon salaire, la maison où nous habitions, mon voilier de 12 mètres, ma voiture de sport, mes amis… Je me sentais totalement perdu et ne trouvais plus de repères dans la franc-maçonnerie. Personne ne vous y explique pourquoi le mal existe dans le monde par exemple. Ni comment le combattre. L'idée m'est venue de faire une retraite quelques jours à l'abbaye de Lagrasse…

- Et c’est à ce moment que vous êtes sorti définitivement de la franc-maçonnerie…

S.A.-G. : Tout ce que j’y vivais m’a paru faux, ou du moins tiède. Je ne pouvais plus y rester après avoir compris que la franc-maçonnerie est totalement incompatible avec la foi catholique.

- A-t-elle réellement le pouvoir que lui prête sa légende ?

S.A.-G. : Oui, ce pouvoir, elle l’a ! En France, depuis 2012, une majorité de ministres du gouvernement sont maçons. Les grands maîtres du Grand Orient, du Droit Humain ou de la Grande Loge veulent changer la société. Des lois comme l’avortement, l’euthanasie ou le mariage homosexuel correspondent aux idées maçonniques (de fausse) émancipation de l’individu qui n’en réfère plus qu’à lui-même, sans autre limite morale que celle qu’il se fixe.

Un grand maître de la Grande Loge de France, Pierre Simon, a avoué que toutes ces lois étaient pensées et mûries en loges avant même d’être débattues par les députés.

- Et elle conspire ?

S.A.-G. : La franc-maçonnerie croit en sa propre « utopie ». Autrement dit, tout ce qui est possible à un être humain, peut et doit lui être permis (la Liberté dépravée). La morale découle du pacte social et pas de la loi naturelle voulue par Dieu. Sans enfer ni paradis, sans jugement dernier ni rédemption, il n’y a pas d’autre mode de vie possible que l’hédonisme : le plaisir et le bonheur en cette vie sont l’unique but à poursuivre (parmi les pensées sataniques). Le Salut éternel n’existe pas, il faut jouir de la vie présente.

La franc-maçonnerie conspire, dès lors, contre toute façon de penser qui ne serait pas la sienne et ne suivrait pas cet objectif.

SOURCE : **https ://www.lesoir.be/453108/article/2022-07-08/droit-livg-la-franc-maconnerie-appelle-le-politique-prevenir-tout-revirement-en**

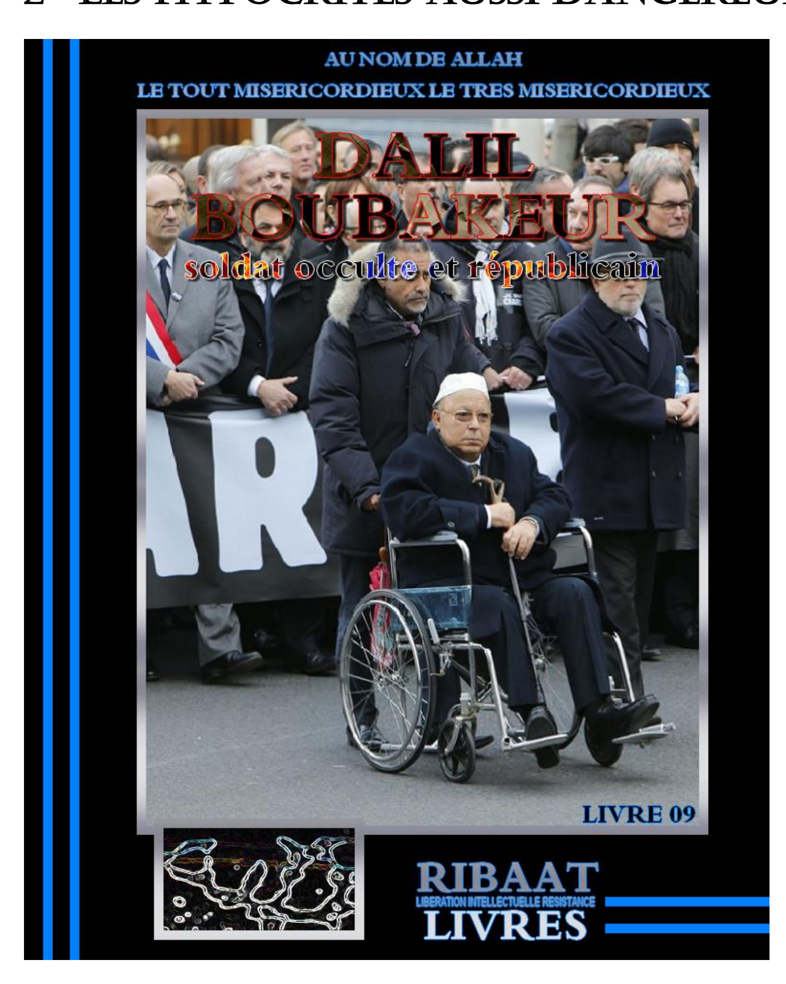
C’est le but de Satan : conspirer contre l’humanité pour sa perdition, et au passage mettre un maximum de fils et de filles d’Adam et Ève (paix sur eux) en Enfer. Alors choisissez le bon allié avant que vous ne regrettiez !

En effet, les franc-maçons font partis des Démons humains et alliés des Démons djinns, Satan étant le chef, il veut que l’humanité oublie son propre Créateur, en échange de la liberté qui mène au vice et au Feu éternel. C’est ce que veut la secte maçonnique de France et dans le monde, à force de dicter ses lois scélérates dans les gouvernements de type démocratique, despotique, tyrannique et j’en passe…

Indubitablement, un franc-maçon est un libertin et par voie de conséquence un MÉCRÉANT !

Allah le Sage dit : **« Quand le ciel se rompra, et que les étoiles se disperseront, et que les mers confondront leurs eaux, et que les tombeaux seront bouleversés, toute âme saura alors ce qu’elle a accompli et ce qu’elle a remis de faire à plus tard. Ô homme ! Qu’est-ce qui t’a trompé au sujet de ton Seigneur, le Noble, qui t’a créé, puis modelé et constitué harmonieusement ? Il t’a façonné dans la forme qu’Il a voulue. Non… ! [malgré tout] vous traitez la Rétribution de mensonge ; alors que veillent sur vous des gardiens, de nobles scribes, qui savent ce que vous faites. Les bons seront, certes, dans un [jardin] de délice, et les libertins seront, certes, dans une fournaise où ils brûleront, le jour de Rétribution, incapables de s’en échapper. Et qui te dira ce qu’est le jour de la Rétribution ? Encore une fois, qui te dira ce qu’est le jour de la Rétribution ? Le jour où aucune âme ne pourra rien en faveur d’une autre âme. Et ce jour-là, le commandement sera à Allah. »** (Coran : sourate 82 Al-Infitar, versets 1 à 19).

2- LES HYPOCRITES AUSSI DANGEREUX !



Comme si cela ne suffisait pas, les hypocrites sous l'habit religieux et incrustés dans la Umma musulmane, en remettent une couche. Ils soutiennent les franc-maçons, on les surnomme les soldats républicains !

Dans ce sens voici un extrait de mon **livre 09 : « Dalil Boubakeur, soldat occulte et républicain »**. 1er Édition Septembre 2012 / 2ème Édition Juin 2018. Révision.

EXTRAIT :

L'alliance cauchemardesque continue dans un autre article « Dalil Boubakeur s'aligne sur la franc-maçonnerie pour rendre hommage à l'avorteuse Simone Veil » publié par Pierre-Alain Depauw, **03 juillet 2017**. **Citation :**

« […] La grande opération de manipulation visant à faire de l'avorteuse Simone Veil le modèle rassembleur de la société moderne se poursuit. De la Franc-maçonnerie au Conseil Français du Culte Musulman, **c'est l'unanimité syncrétiste et mortifère**… Ci-dessous, le communiqué de la Fédération française du Droit Humain, l'une des obédiences maçonniques :

« […] Les Francs-Maçons de la Fédération Française du DROIT HUMAIN, hommes et femmes réunis, rendent un respectueux hommage à Simone Veil. Elle reste pour tous un exemple de courage et de détermination. Son combat comme ministre de la Santé, en **1974**, pour faire adopter la loi qui porte son nom légalisant l'interruption volontaire de grossesse, est dans toutes les mémoires. Cette loi sera promulguée le **17 janvier 1975**, mais le combat fut particulièrement difficile, face à une assemblée à 98 % masculine, sous les quolibets, les injures sexistes, antisémites et les menaces de mort. Les femmes lui sont reconnaissantes pour ce grand pas dans leur émancipation. Simone Veil ayant connu dans sa chair les pires horreurs de la guerre et de la déportation œuvrera pour la réconciliation franco-allemande.

Européenne de cœur, elle fut élue le **17 juillet 1979** première présidente du Parlement européen à la majorité absolue, au suffrage universel, et sous les acclamations. Elle sera ensuite membre du Conseil constitutionnel et de l'Académie française.

Pour les Francs-maçons de la Fédération française du DROIT HUMAIN Simone Veil est une figure majeure de la fin du 20ème siècle, une grande humaniste agissant pour la dignité des femmes et des hommes. Il nous appartient à tous et toutes de poursuivre cette marche des droits humains vers l'égalité et la fraternité. »…

La Croix rapporte également les propos de Dalil Boubakeur, président du CFCM et recteur de la Grande mosquée de Paris : « […] La France perd une personnalité comme l'histoire en offre peu ». Dalil Boubakeur ajoute que Simone Veil : « […] restera pour tout le visage d'une République debout, humaine, généreuse. » et salue : « […] le combat que cette grande dame a mené pour la libération de la femme » et ainsi que : « […] sa volonté de promotion des femmes de confession musulmane ». (C'est clairement un soutien à l'avortement de Simon Vieil par l'hypocrite Dalil Boubakeur) !



Ce n'est pas la première fois que Dalil Boubakeur s'aligne sur la Franc-maçonnerie, comme en témoigne la photo ci-dessous prise lors de sa participation à une réunion organisée par le Grand Orient de France. » : (À l'extrême gauche de cette photographie vous pouvez même constater **la poignée de main Maçonnique** entre Dalil Boubakeur et l'autre pantin de Satan, tout sourire. Ainsi, Boubakeur se rend complice de crime contre l'humanité, en idolâtrant Simone Veil à cause de l'abominable avortement ou Interruption Volontaire de Grossesse **(IVG)**, parmi les exécuteurs esclaves de SATAN l'impénitent… !

SOURCE PDF A TÉLÉCHARGER :

https ://ribaatlivres.wordpress.com/2018/06/30/dalil-boubakeur-soldat-occulte-et-republicain-livre-09/

https ://ribaatlivres.files.wordpress.com/2018/06/dalil-boubakeur-l-09-ribaat2.pdf

3- LE CAPITALISME AMÉRICAIN

Toujours dans les filets du Diable, plus à l'Ouest une vieille connaissance américaine et d'un capitaliste mordant, pointe encore une fois à l'horizon dans l'article **« La pernicieuse « charité » de Bill Gates »**, publié par Adèle Cottereau, le 02 juillet 2020.

CITATION :



Au cours des dernières semaines, le débat sur la réponse à donner à la pandémie (Covid-19) prend une autre tournure et c'est bien heureux ! Les gens ont commencé à se rendre compte des manœuvres douteuses des gouvernements afin de manipuler les populations et de restreindre leurs libertés.

Le tout sous la houlette de l'OMS (Outil des francs-maçons spéculatifs). Mais les mensonges ne peuvent perdurer éternellement et la vérité commence à briller. Dernièrement, les gens se sont montrés de plus en plus méfiants à l'égard de nombreuses sommités en faveur de la « nouvelle normalité », et de gros soupçons semblent particulièrement se poser sur **Bill Gates**, le milliardaire fondateur de Microsoft.

Cela a provoqué un peu de perplexité dans les médias : comment pourrait-on douter des belles et pures intentions d'un homme qui offre des tonnes d'argent lors de crises sanitaires dans le monde ? Tout d'abord, il convient de rappeler que Bill Gates est depuis longtemps obsédé par le contrôle de la population.

Quelques exemples à l'appui : Il finance une organisation internationale de planification familiale qui distribue **la pilule abortive** (destiné à provoquer **un avortement**) dans le monde entier. À plusieurs occasions, il a fait un don généreux au Planning Familial International. Et dernièrement, il a même proposé de délivrer des « certificats numériques » démontrant avoir été vacciné contre le coronavirus, quand ce vaccin sera d'actualité ! Toujours sous couvert d'excellentes intentions (comme le fait de Satan), pour le « bien » de l'humanité…

Mais la vérité est que Bill et Melinda Gates ont une vision de la santé mondiale qui inclut et favorise – l'avortement, la réduction de la fertilité et la stérilisation (c'est ce qu'il a fait lors de l'arnaque planétaire du Covid-19).

On comprend alors mieux pourquoi tant de gens se méfient de la philanthropie de Bill Gates et de ses semblables. C'est aussi parce qu'ils mentent à propos de l'avortement, quotidiennement, affirmant que détruire un enfant dans l'utérus fait partie « des soins de santé » et est « un service essentiel ». C'est parce qu'ils soutiennent que la pilule contraceptive « n'a pas d'effets secondaires », que la pilule abortive est « sûre », que l'avortement n'a pas d'impact négatif sur les femmes, **et des centaines d'autres mensonges**.

Comment alors les croire pour le reste ? Ces personnes représentent un VÉRITABLE DANGER !

SOURCE : **https ://www.lifesitenews.com/blogs/why-so-many-pro-lifers-are-worried-about-bill-gatess-charity**

https ://droitdenaitre.org/la-pernicieuse-charite-de-bill-gates/



Pour renforcer les preuves à charge contre ceux qui veulent réduire la population mondiale, voici un autre article percutant **« Bill Gates le criminel qui s'assume sans complexe ! »**, publié par Catherine Medioni, le 18 octobre 2011. Révision.

CITATION :

Une dame a soigneusement conservé et protégé sous un plastique transparent un journal un peu jauni datant de 2011 où Bill Gates, ce faux philanthrope qui a de plus en plus de mal à camoufler ses penchants génocidaires envers la planète entière, fait les gros titres et la Une de « Sovereign IndépendanT »

Non, vous n'hallucinez pas ! Il est écrit noir sur blanc et à côté du visage souriant de Bill Gates, que la dépopulation au travers d'une vaccination forcée est la solution Zéro Carbone (Comme pour le Darwinisme, ici la science moderne est bizutée pour amadouer les plus naïfs) !

Le message est à la fois clair et prophétique, vous ne trouvez pas ? Donnez-vous votre consentement à ce projet criminel qui vous tuera (prouvé depuis des années), vous et tous ceux que vous aimez ?

Ainsi en 2011, ce criminel qui devrait être derrière les barreaux, projetait déjà de créer toutes les conditions pour mettre en scène cette vaccination forcée que nous vivons, et qui conduirait immanquablement à l'assassinat de millions d'êtres humains au travers de vaccins meurtriers créés par des laboratoires (Pfizer, Moderna, etc.) dont il est le plus important financeur !

La boucle est bouclée et vous devez comprendre que les dirigeants (Macron, etc.) qui forcent à la vaccination sont complices de ce génocide en cours que personne ne veut reconnaitre ou voir, excepté quelques lucides qui ont compris et détecté la machination !

EXEMPLES :

1- « Le journal Le monde affirme que Bill Gates représente un poids considérable dans le budget de l'OMS. » : […] La fondation Gates est l'acteur non étatique le plus puissant de la planète. » 04 octobre 2021 : https ://aulnaycap.com/2021/10/04/bill-gates-et-son-influence-tentaculaire-sur-la-sante-mondiale-et-sur-loms/

2- « Conflits d'intérêts entre Big Pharma, l'OMS et ses financeurs, les médecins du conseil scientifique de Macron et ceux des plateaux TV » : […] Conflits d'intérêts entre Big Pharma, l'OMS et ses financeurs, les médecins du conseil scientifique de Macron et ceux des plateaux TV » 03 octobre 2021 : https ://aulnaycap.com/2021/10/03/conflits-dinteret-entre-big-pharma-loms-et-ses-financeurs-les-medecins-du-conseil-scientifique-de-macron-et-ceux-des-plateaux-tv/

3- « L'agenda Covid, la vaccination obligatoire et le contrôle numérique forcé des humains dans l'agenda Rockefeller et Compagnie ! » : […] Assurément une tempête spirituelle s'annonce avec son lot de grandes souffrances, car il s'agit ici d'une guerre entre le bien et le mal qui ne triomphera jamais, mais qui aura cependant causé beaucoup de dégâts au sein de l'humanité, des familles et de nos sociétés ! Des dégâts irréversibles et donc impossibles à réparer ! En dernier recours, devant les compromissions et les défaillances de la justice humaine qui est peut-être elle aussi corrompue et complice de ce crime contre l'humanité, le jugement du créateur suprême sera implacable pour ceux dont les pouvoirs sont temporaires mais qui auront occasionné tant de morts, de mal, d'infertilités et de maladies abrégeant l'espérance de vie et les contrats d'âmes initiaux. Nul ne peut indéfiniment défier le créateur de toute vie ! 03 octobre 2021 : https ://aulnaycap.com/2021/10/03/lagenda-covid-la-vaccination-obligatoire-et-le-controle-numerique-force-des-humains-dans-lagenda-rockefeller-et-compagnie/

Que vous faut-il de plus pour comprendre que s'il y a un complot, c'est celui de nos dirigeants machiavéliques contre les peuples ? C'est clair comme de l'eau de roche et cela se voit comme le nez au milieu du visage !

Allez-vous ouvrir les yeux ou vous laisser assassiner sans broncher ?

SOURCE : **https ://aulnaycap.com/2021/10/18/bill-gates-le-criminel-qui-sassume-sans-complexe/comment-page-1/**

Comme vous le savez, Bill Gates a fomenté depuis des années le meurtre d'innocents enfants africains et dans le monde, sous couvert de faux vaccins et sous la colère et les manifestations des populations !

Il remet ça avec le Covid-19 et l'avortement de masse, lui et ses frères diaboliques pensent ainsi diminuer drastiquement la population mondiale, cependant c'est Allah Seul qui décide qui doit vivre ou mourir, c'est une Règle divine que les comploteurs ont du mal à accepter !

Allah le Très Haut dit : **« Et ceux qui ne croient pas disent : ‹Est-ce que, quand nous seront poussière, nous et nos pères, est-ce que vraiment on nous fera sortir (de nos tombes) ? Certes, on nous l'a promis à nous et à nos pères, auparavant. Ce ne sont que des contes d'anciens !›. Dis : ‹Parcourez la terre et voyez ce qu'il est advenu des criminels›. Et ne t'afflige pas sur eux et ne sois pas angoissé à cause de leur complot. »** (Coran : sourate 27 An-Naml, versets 67 à 70).

En attendant, ce que font les mécréants est inscrit pour leur compte, dans cette autre preuve de crime contre l'humanité issu des capitalistes américains du divertissement dans l'article : **« Disney et Facebook promeuvent l'avortement »**, publié par Adèle Cottereau, le 22 septembre 2022. Révision.



CITATION :

L'industrie de l'avortement a de puissants alliés à Hollywood, en particulier chez Disney, pourtant supposé être favorable à la famille, ses films étant destinés aux enfants !

Et ces alliés sont prêts à dépenser des sommes astronomiques pour faire avancer leur propagande pro-avortement.

Un exemple récent : un grand nombre de sociétés de médias, dont ***Disney, Google et Facebook***, se sont associées dans le but de créer des courts-métrages pro-avortement, par l'intermédiaire du programme Annenberg Inclusion Initiative (AI2) créé par l'Université de Californie du Sud (USC). Cette année, AI2 a créé des « programmes accélérateurs » qui accordent des bourses aux étudiants en cinéma, notamment ceux qui sont considérés comme faisant partie de « minorités ». L'un des programmes fera spécifiquement la promotion de l'avortement.

Les étudiants doivent créer un court-métrage sur la « santé reproductive » – dont l'avortement – et le *Reproductive Rights Accelerator* donnera aux trois étudiants gagnants la coquette somme de 25 000 $! Stacy L. Smith, fondatrice d'AI2, a annoncé dans un communiqué qu'elle prévoyait de sortir des films pro-avortement en réponse au succès du mouvement pro-vie ces dernières années : « […] Avec la restriction des droits reproductifs, il est non seulement nécessaire de trouver des solutions juridiques pour protéger les communautés marginalisées, mais il est essentiel d'éduquer et d'informer le public sur ces sujets », a-t-elle osé déclarer.

Et la présidente de la *Psquared Charitable Foundation*, Monika Parekh, de renchérir : « […] En tirant parti du pouvoir du divertissement, ces étudiants peuvent façonner le cœur et l'esprit de leurs pairs et d'un public plus large de manière à influencer la culture et la prise de décision. »

Sans surprise, l'initiative a « bénéficié » de l'approbation du Planned Parenthood, la plus grande entreprise d'avortement du pays, le *Planning familial* américain.

Caren Spruch, directrice nationale de l'engagement des arts et du divertissement pour le *Planned Parenthood*, a déclaré de son côté qu'elle espérait que ce programme ouvrirait la voie à un changement de vision, vers une culture plus favorable à l'avortement.

Il est clair désormais que le mouvement pro-vie doit se préparer à une guerre culturelle contre l'avortement.

SOURCE : **https ://www.lifesitenews.com/news/disney-facebook-among-companies-offering-college-students-25k-to-produce-pro-abortion-films/**

https ://droitdenaitre.org/hongrie-de-nouvelles-regles-pro-vie-en-matiere-davortement/

4 – L'IDOLÂTRIE MONDIALE

À propos des libertins et des criminels, Allah le Très Haut nous rappelle le Jour de la Résurrection et ses événements relatés à nouveau dans le Saint Coran : **« Puis quand viendra le Fracas, le jour où l'homme s'enfuira de son frère, de sa mère, de son père, de sa compagne et de ses enfants, car chacun d'eux, ce jour-là, aura son propre cas pour l'occuper. Ce jour-là, il y aura des visages rayonnants, riants et réjouis. De même qu'il y aura, ce jour-là, des visages couverts de poussière, recouverts de ténèbres. Voilà les infidèles, les libertins. »** (Coran : sourate 80 Abasa, versets 33 à 42).

Les nations disparues et les injustes aujourd'hui ont l'habitude de changer les mots comme le fait de Satan l'impénitent, en ce qui concerne le mot « avortement » le vrai terme à utiliser est qu'il s'agit d'un **infanticide intra-utérin**… Le vice est tellement poussé loin, que le gouvernement franc-maçonnique de France vient récemment de voter une loi officialisée le 3 mars 2022, pour un allongement de deux semaines au recours à l'IVG, qui est ainsi porté de 12 à 14 semaines de grossesse, au meurtre du bébé dans le ventre de la mère !

… « Ceux-là ne pensent-ils pas qu'ils seront ressuscités, en un jour terrible, le jour où les gens se tiendront debout devant le Seigneur de l'Univers ? Non… ! Mais en vérité le livre des libertins sera dans le Sijjin et qui te dira ce qu'est le Sijjin ? - un livre déjà cacheté (achevé). Malheur, ce jour-là, aux négateurs, qui démentent le jour de la Rétribution. Or, ne le dément que tout transgresseur, pécheur : qui, lorsque Nos versets lui sont récités, dit : ‹[Ce sont] des contes d'anciens !› Pas du tout, mais ce qu'ils ont accompli couvre leurs cœurs. Qu'ils prennent garde ! En vérité ce jour-là un voile les empêchera de voir leur Seigneur, ensuite, ils brûleront certes, dans la Fournaise » (Coran : sourate 83 Al-Mutaffifune, versets 4 à 16).

En plein jour, les forces du mal et la mafia du crime en bande et blouse blanche organisées, n'ont plus de honte à annoncer au monde entier, leur adoration de Satan et ses insufflations démoniaques tels que l'avortement dans l'article **« Des statues Démoniaques érigées dans la ville de New York »**, publié par Brian Brown, Jr., le 30 janvier 2023. Révision.

CITATION :



L'artiste admet que **la statue est une ode à l'avortement** et à Ruth Bader Ginsburg (1933-2020). Deux statues grotesques ont été exposées à New York le 25 janvier 2023, l'une sur le toit de la division d'appel de la Cour suprême de l'État, et l'autre dans le Madison Square Park tout proche.

Les statues représentent une femme légèrement vêtue **avec des cornes enroulées sur la tête. La nature démoniaque de ces statues est claire**, puisque la sculptrice, Shahzia Sikander, a déclaré publiquement que ces statues soutiennent le « droit » à l'avortement et sont une ode à l'ancienne juge de la Cour suprême Ruth Bader Ginsburg, une fervente partisane de ce soi-disant « droit ».

Même si ces statues n'avaient pas une apparence aussi ouvertement démoniaque, elles resteraient en principe un symbole de l'emprise du Diable sur ce monde **par le biais du meurtre continu d'enfants à naître**. Leur apparition ne fait que renforcer le sentiment du mal à l'œuvre dans notre monde actuel.

De nombreux dirigeants conservateurs et pro-vie, dégoûtés par cette acceptation éhontée du mal, ont exprimé leurs inquiétudes sur les médias sociaux :

This is a statue of a demon. Not only that, it's OBVIOUSLY a demon, horns and all. It's like something terrifying from an archeological dig of a civilization that practiced human sacrifice. It is designed to unsettle & spread ugliness. It's on top of a New York City court house : **https ://t.co/npeLPgUjZ4**

Traduction : « […] C'est une statue de DÉMON. Non seulement cela, c'est ÉVIDEMMENT un démon, des cornes et tout. C'est comme quelque chose de terrifiant d'une fouille archéologique d'une civilisation qui pratiquait le sacrifice humain. Il est conçu pour déstabiliser et répandre la laideur. C'est au sommet d'un palais de justice de New York ! » — Christopher Bedford (@CBedfordDC) January 25, 2023.

They hate God. They hate beauty. They hate families. They hate babies. They hate truth. They hate Christians : **pic.twitter.com/wF4MS1q6Xp**

Traduction : « […] Ils détestent Dieu. Ils détestent la beauté. Ils détestent les familles. Ils détestent les bébés. Ils détestent la vérité. Ils détestent les chrétiens. » — Dr Taylor Marshall™ (@TaylorRMarshall) January 26, 2023.

SOURCE : **https ://ifamnews.com/fr/des-statues-d-moniaques-rig-es-dans-la-ville-de-new-york**



Pour appuyer l'image du DÉMON dans cette vulgaire statue de pierre, voici ci-dessus une comparaison flagrante entre cette horreur et la tête de bouc de BAPHOMET (ou LUCIFER) adoré assidûment par la Franc-maçonnerie et qui aime tromper son monde !

Allah le Vrai dit : **« Et ceci [le Coran] est un rappel béni que Nous avons fait descendre. Allez-vous donc le renier ? En effet, Nous avons mis auparavant Abraham (Ibrahim) sur le droit chemin. Et Nous en avions bonne connaissance. Quand il dit à son père et à son peuple : ‹Que sont ces statues auxquelles vous vous attachez ?›. Ils dirent : ‹Nous avons trouvé nos ancêtres les adorant›. Il dit : ‹ Certainement, vous avez été, vous et vos ancêtres, dans un égarement évident›. »** (Coran : sourate 21 Al-Anbiya, versets 50 à 54).

La vie sur terre est une épreuve, et la création de l'univers et de l'humanité va dans ce sens !

… « Certes, cette communauté qui est la vôtre est une communauté unique, et Je suis votre Seigneur. Adorez-Moi donc. Ils se sont divisés en sectes. Mais tous, retourneront à Nous. Quiconque fait de bonnes œuvres tout en étant croyant, on ne méconnaîtra pas son effort, et Nous le lui inscrivons [à son actif]. Il est défendu [aux habitants] d'une cité que Nous avons fait périr de revenir [à la vie d'ici-bas] ! Jusqu'à ce que soient relâchés les Yajuj et les Majuj et qu'ils se précipiteront de chaque hauteur ; c'est alors que la vraie promesse s'approchera, tandis que les regards de ceux qui ont mécru se figent : ‹Malheur à nous ! Nous y avons été inattentifs. Bien plus, nous étions des injustes ›. ‹Vous serez, vous et ce que vous adoriez en dehors de Allah, le combustible de l'Enfer, vous vous y rendrez tous. Si ceux-là étaient vraiment des divinités, ils n'y entreraient pas ; et tous y demeureront éternellement. Ils y pousseront des gémissements, et n'y entendront rien. En seront écartés, ceux à qui étaient précédemment promises de belles récompenses de Notre part. Ils n'entendront pas son sifflement et jouiront éternellement de ce que leurs âmes désirent. La grande terreur ne les affligera pas, et les Anges les accueilleront : ‹voici le jour qui vous a été promis›. Le jour où Nous plierons le Ciel comme on plie le rouleau des livres. Tout comme Nous avons commencé la première création, ainsi Nous la répéterons ; c'est une promesse qui Nous incombe et Nous l'accomplirons ! » (Coran : sourate, versets 92 à 104).

Qu'avez-vous donc choisi chères futures mamans ? Le Paradis et ses Délices éternels ou bien le Feu de l'Enfer tout en étant du combustible pour les injustes et les statues réunies ?….

Mais vous devrez choisir judicieusement le vrai sens de la vie auparavant, avant le Jour de la Résurrection, le Jour des Comptes !

-Les Écritures Saintes et la Science Moderne-

1- L'EMBRYON HUMAIN EXPLIQUÉ DANS LA SUNNA PROPHÉTIQUE

Pour votre confort intellectuel, nous aborderons maintenant les preuves religieuses révélées il y a plus de 1400 ans et confirmées par la science moderne, afin de convaincre d'avantage les gens sur les conséquences tragiques des avortements illégaux !

Et ça commence par ce premier article **« Le Miracle dans le Hadith du Prophète Mohammed (paix et bénédiction de Allah sur lui) : si la goutte de sperme dépasse quarante-deux nuits »** publié par Abduldaem Al-Kaheel (né à Homs en 1966), ingénieur et chercheur dans les Miracles Scientifiques du Saint Coran et de la Sunna, site web en 9 langues. Courant 2010. Révision.

CITATION :

À plusieurs reprises les sceptiques se sont opposés aux Hadiths du Prophète Mohammed (paix et bénédiction de Allah sur lui) : « Si la goutte de sperme dépasse quarante-deux nuits, Allah lui envoie un Ange qui la façonne et crée son ouïe, sa vue, sa peau, sa chair et ses os », ils disent que ce Hadith ne concorde pas avec la science moderne et les étapes de développement de l'embryon.

Comme la science est en perpétuel développement, elle nous fait découvrir de nouvelles réalités, si on analyse les dernières recherches dans l'embryologie et que l'on étudie l'étape évoquée par le Prophète (paix et bénédiction de Allah sur lui), c'est-à-dire lorsque l'embryon atteint l'âge de 42 jours, que trouverons-nous ?….Pourquoi le grand Prophète a spécifié exactement cet âge, c'est-à-dire au 42ème jour ?….Que représente cet âge pour le développement de l'embryon dans le ventre de sa mère ?

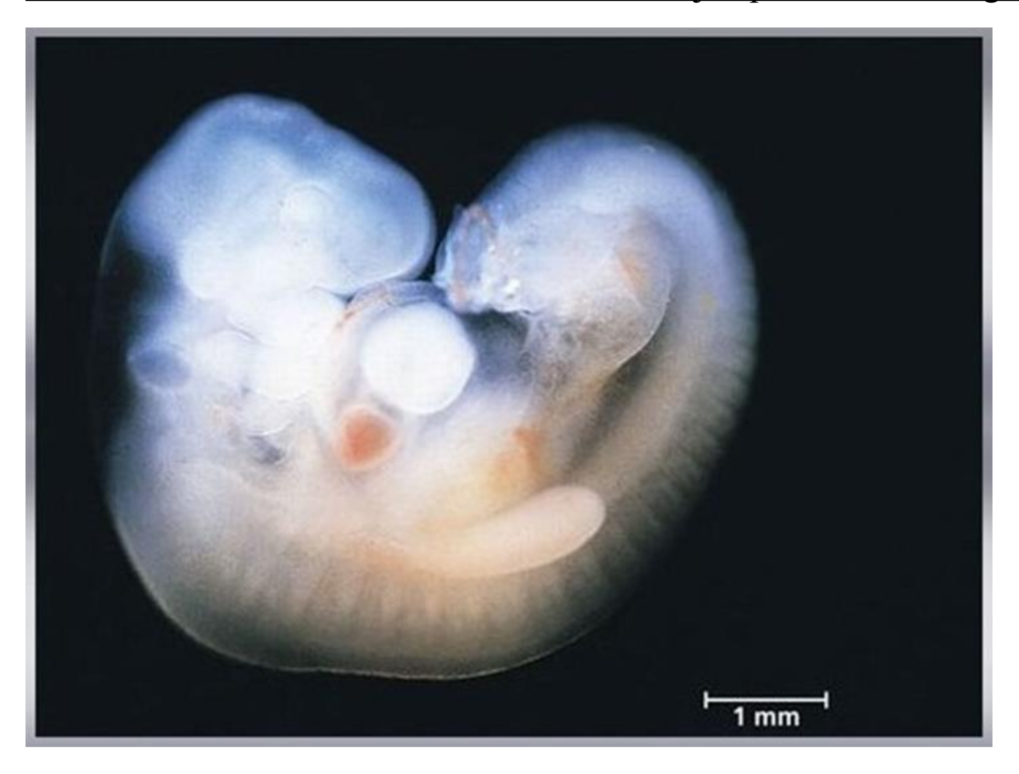
Nous allons exposer une série d'images commentées et démontrant le développement de l'embryon essentiellement à la cinquième, la sixième et la septième semaine, puis nous nous retournerons vers la parfaite concordance entre le Hadith prophétique et entre les découvertes actuelles des savants.



PHOTOGRAPHIE 1 : En examinant les étapes par lesquelles passe l'embryon (1 jour, 7 jours, 35 jours, 42 jours, 49 jours) l'état de goutte de sperme jusqu'à la fin de la sixième semaine (42 jours) :

Nous remarquons que l'embryon ne prend l'aspect humain que lorsqu'il dépasse 42 nuits, c'est ce qui a été déclaré par notre grand Prophète Mohammed (paix et bénédiction de Allah sur lui) dans le noble Hadith.

Observons ensemble comment l'embryon change d'apparence depuis l'état initial d'une goutte de sperme qui ne ressemble pas à un être humain, puis il se transforme en adhérence n'inspirant pas l'image d'un être humain, ensuite en embryon qui n'a pas la forme également d'un être humain ; c'est lorsqu'il atteint l'âge de 42 jours (fin de la sixième semaine) que l'apparence humaine devient claire et continue à évoluer jusqu'à la fin de la grossesse. Gloire à Allah !



PHOTOGRAPHIE 2 : Une image réelle d'un embryon âgé de 5 semaines : ne présentant aucun aspect humain ; les savants affirment que la plupart des animaux prennent cette forme à ce stade, donc l'embryon n'a pas encore la forme d'un être humain à cet âge. Nous ne voyons pas encore les yeux, les oreilles, la peau et les os !



PHOTOGRAPHIE 3 : une image réelle d'un embryon âgé de 47 jours, remarquons qu'il a pris la forme d'un être humain et il est clair que l'ouïe et la vue se sont formées, nous observons les oreilles, les yeux et la peau qui ont commencé à se former dès la fin de la sixième semaine, ces traits sont parfaitement clairs à la septième semaine. Le cœur de l'embryon commence à battre clairement depuis la sixième semaine…



PHOTOGRAPHIE 4 : Une photo comparant un embryon âgé de cinq semaines (31 à 35 jours) avec ce même embryon après avoir atteint l'âge de huit semaines (56 à 60 jours), remarquez le changement de son impression, de son volume et de son aspect et comment son image humaine est devenue plus claire. Les savants disent que l'embryon commence à distinguer et à réagir aux sons, à partir de la fin de la sixième semaine, c'est-à-dire à l'âge de 42 jours.

Les scientifiques confirment que l'âge de 42 jours et plus, est la limite entre la phase où l'embryon est non distinguable et la phase où il prend l'aspect humain. C'est pour cela que sur l'un des sites (scientifiques) qui s'intéresse au développement de l'embryon, il est écrit mot pour mot :

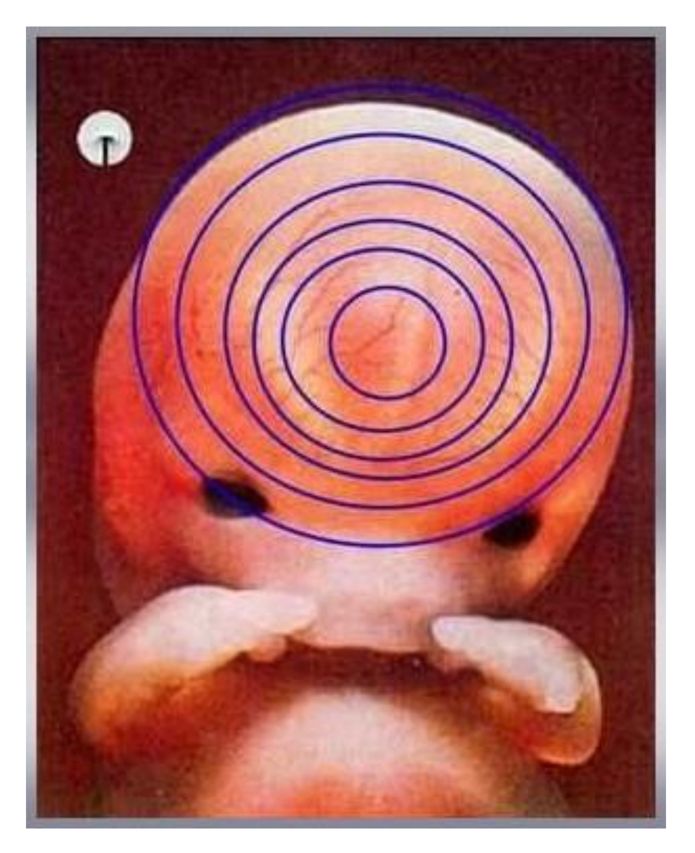
« **During the sixth week after fertilization the unborn child can respond to local tactile stimulation by reflex movements. At the end of the sixth week, the unborn child is clearly recognizable as a human being by gross morphological observation »**

Traduction : « […] Au cours de la sixième semaine suivant la fécondation, l'embryon commence à réagir à des stimulations externes par des mouvements réflexes. C'est à la fin de la sixième semaine, qu'on arrive à distinguer clairement l'aspect humain de l'enfant grâce à son observation. » !

Nous trouvons dans un autre site (scientifique) ceci :

« The brainwaves have been noted at 43 days. Dr. Stiff has noted that electroencephalographic waves have been obtained in forty-three to forty-five day old fetuses, and so conscious experience is possible after this date. »

Traduction : « […] Ceux-ci veut dire que, les ondes cérébrales ne sont perçues qu'à l'âge de 43 jours. Le Dr. Steve a remarqué que les ondes émises par le cerveau ne peuvent être mesurées qu'à l'âge de 43-45 jours, aussi les expressions conscientes peuvent être observées à partir de cet âge. » !



PHOTOGRAPHIE 5 : Un embryon âgé de six semaines, à cet âge l'embryon commence à prendre sa forme humaine, et son cerveau commence à émettre des ondes qui sont mesurées par des appareils spéciaux, ce qui indique le déclenchement de l'activité des cellules du cerveau, ceci peut témoigner de l'insufflation de l'âme à ce stade. Dieu Seul le sait. (**Rappel :** dans les Hadiths, au 42ème jour l'embryon est façonné à l'aspect humain, et au 120ème jour l'âme est insufflée.)

Observant ensemble les yeux qui commence à se former, les savants confirment qu'au cours de la sixième semaine la fente palpébrale commence à se former, ce qui prouve la parole du Prophète (paix et bénédiction de Allah sur lui) : «… la façonne et crée son ouïe, sa vue… ».

Quant à l'œil il apparaît clairement au 42ème jour, selon le fameux embryologiste Keith Moore :



« The eye is obvious, About day 42 after fertilization » (Keith Moore, p.99).

Traduction : « […] Les yeux deviennent visibles à partir d'environ 42 jours de la fécondation » !

Exactement après 42 jours l'œil et l'oreille commencent à se développer rapidement.

Ils disent aussi :

« The eyes are developing rapidly, The ears are developing rapidly, 7th week after conception (Rugh, p 52) » (http ://www.sfuhl.org/k_appendix_1_sixth_week.htm).

Traduction : « […] Les yeux se développent rapidement, les oreilles se développent rapidement, à partir de la 7ème semaine après la conception » !

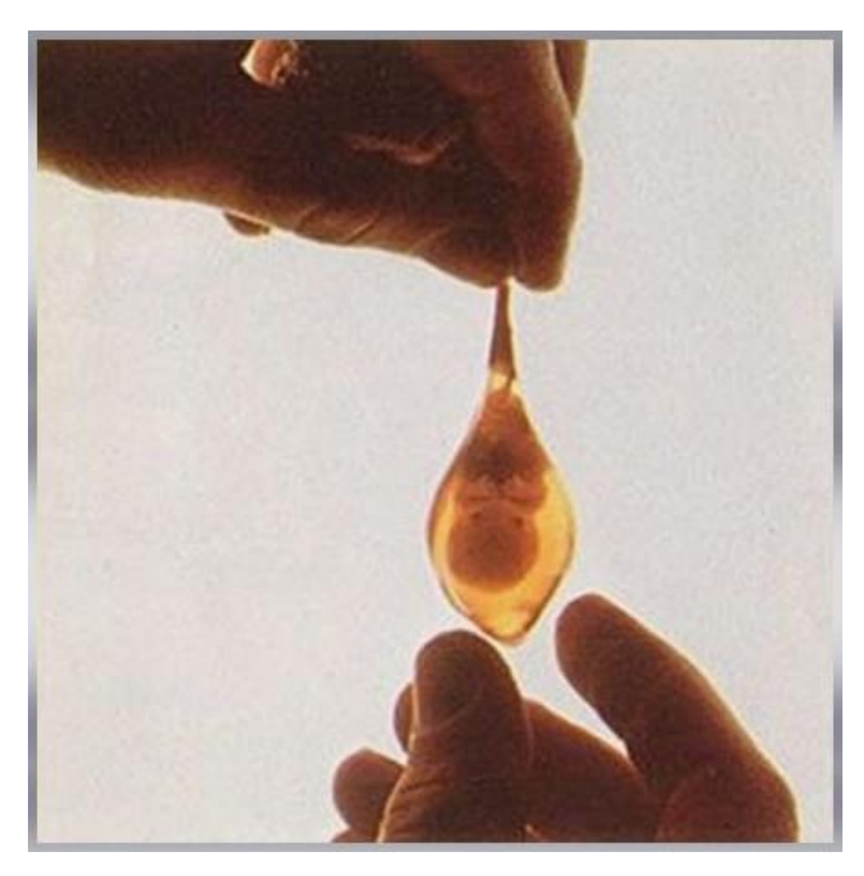
Donc, les oreilles et les yeux se développent rapidement durant la 7ème semaine (c'est-à-dire après 42 nuits), et ceci signifie qu'à la fin de la sixième semaine l'embryon est clairement reconnaissable comme un être humain. C'est ce qui a été décrit avec une grande précision dans le Hadith : « Si la goutte de sperme dépasse quarante-deux nuits, Allah lui envoie un Ange qui la façonne et crée son ouïe, sa vue, sa peau, sa chair et ses os ».



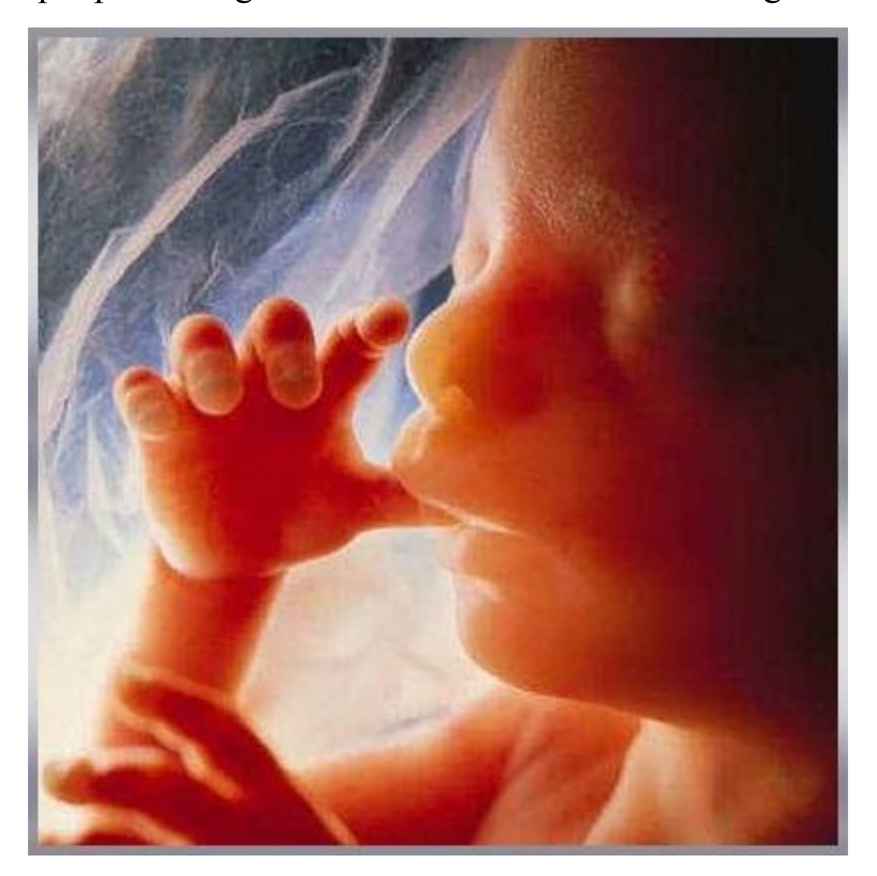
PHOTOGRAPHIE 6 : Observons ensemble la photo de cet embryon à droite âgé de 41 jours, où l'on n'arrive pas à distinguer son apparence humaine, mais juste après 42 jours, son apparence humaine commence à devenir claire : sur la photo à gauche nous observons les traits d'un embryon humain : les oreilles et les yeux apparaissent clairement ainsi que les pieds, les mains et les doigts. Gloire à Allah !

Suite au nombre terrifiant d'avortements dans les pays non musulmans, plusieurs campagnes contre l'avortement ont été lancées. Les savants et les chercheurs essayent de déterminer l'âge à partir duquel l'avortement n'est plus admis, ils ont retrouvé qu'à la fin de la sixième semaine et le début de la septième semaine (c'est-à-dire lorsque l'embryon atteint l'âge de 42 jours) son cerveau commence à émettre des ondes témoignant du début de sa vie. Donc, ils ont proposé de ne plus permettre l'avortement à partir de cet âge.

Rappelons-nous que certains de nos savants se sont basés sur le Hadith du noble Prophète Mohammed (paix et bénédiction de Allah sur lui) pour prohiber l'avortement après 42 nuits passées et le permettre avant cette date s'il y'a une justification médicale…



PHOTOGRAPHIE 7 : Volume réel d'embryon âgé de 42 jours, à cet âge l'embryon commence à prendre son image humaine, remarquez que malgré son volumineux réduit il est considéré comme un être humain tout entier, c'est pour cela que certains chercheurs disent qu'après cet âge l'avortement est illicite car il s'agit d'un être humain au complet !



PHOTOGRAPHIE 8 : un embryon qui s'entraîne à sucer ses doigts pour sa sortie à la vie, et commencera directement à sucer les seins de sa mère, Gloire à Allah qui a enseigné à cet enfant ce qu'il ne connaissait pas.

Allah le Très Haut dit : **« Et Allah vous a fait sortir des ventres de vos mères, dénués de tout savoir, et vous a donné l'ouïe, les yeux et les cœurs (l'intelligence), afin que vous soyez reconnaissants »** (Coran : sourate 16 An-Nahl, verset 78).

La question qui se pose : Que signifie ceci ? Il signifie qu'il y a des transformations radicales survenant après l'âge de 42 jours complets, et qu'au 43ème jour le cerveau commence à émettre des ondes et l'embryon commence à réagir avec son environnement et à sentir. Ce qui signifie… que le noble Prophète a bien décrit ce sujet très précis que personne ne peut le prédire avant 1400 ans !

Ceci veut dire aussi que personne ne peut fournir une quelconque information à ce stade sauf s'il s'agit d'un médecin spécialiste équipé d'appareils nécessaires. Est-ce que le noble Prophète (paix et bénédiction de Allah sur lui) était un médecin disposant de tels équipements ?

Ici, nous tenons à nous arrêter de nouveau pour confirmer à ceux qui doutent en les questionnant et en remettant en cause l'exactitude du Hadith pour leur demander : Comment le Prophète Mohammed s'avait-il qu'après exactement 42 jours la goutte de sperme se transformera en un être humain pourvu d'ouïe, de vue, de peau et d'os ? !

RÉFÉRENCES :

1- Carlson, Bruce M. Human Embryology and Developmental Biology, 2nd ed. New York : Mosby, 1999.

2- Gilbert, Scott F. Developmental Biology, 3rd ed. Sunderland, MA : Sinauer Associates, Inc., 1991.

3- Moore, Keith L., and T. V. N. Persaud. Before We Are Born : Essentials of Embryology and Birth Defects, 5th ed. Philadelphia, PA : W. B. Saunders, Co., 1998.

4- Embryo, Wikipedia.

5- The Biology of Prenatal Development, www.ehd.org.

6- Vaughn, C. How Life Begins : the science of life in the womb. New York : Times Books, 1996.

7- The Visible Embryo, www.visembryo.com

8- Larsen, W. Human Embryology. New York : Churchill Livingston Co. 1993.

9- Horder, T.J. and others. A History of Embryology, Cambridge University, Press, 1986.

10- Balinsky, B.I. An Introduction to Embryology, SCP, 1981.

11- Moore, P.D. Embryology, Mosby, 1986.

12- Gilbert, Stephen. Pictorial Anatomy of the Human Embryo, University, of Wash. Press, 1988.

13- http ://embryology.med.unsw.edu.au/Medicine/BGDFace/BGDFace.htm

14- http ://www.deathroe.com/Baby_Development/index.cfm

15- http ://www.100abortionpictures.com/

16- The Chronological Development of The Unborn Child, www.sfuhl.org

17- http ://embryo.soad.umich.edu/carnStages/carnStages.html

SOURCE : **http ://www.kaheel7.com/fr/index.php/miracles-numeriques/156-le-miracle-dans-le-hadith-du-prophete-si-la-goutte-de-sperme-depasse-quarante-deux-nuits**

Que Allah récompense le scientifique Abduldaem Al-Kaheel pour ce rapport.

Un point à dire pour la suite des événements : en ce qui concerne l'apparence humaine au bout de 42 jours, nous sommes d'accord par le Hadith et la Science moderne.

Cependant en ce qui concerne l'âme, l'erreur à ne pas commettre et de dire qu'il vient aussi au bout de 42 jours. En réalité, l'âme arrive au bout de 120 jours toujours d'après les Hadiths, comme vous le verrez par la suite…

2- L'EMBRYON HUMAIN EXPLIQUÉ DANS LE SAINT CORAN DIVIN

Passons à présent au deuxième article **« L'Embryon humain expliqué dans le Saint Coran »**, publié par IslamReligion.com sur les Miracles Scientifiques du Saint Coran et de la Sunna, site web en 15 langues, le 31 mars 2008, dernière mise à jour le 14 octobre 2021. Révision.

CITATION :

Dans le Coran, Dieu parle des différents stades du développement embryonnaire humain :

« Nous avons certes créé l'homme d'un extrait d'argile, puis Nous en fîmes une goutte de sperme dans un reposoir solide. Ensuite, Nous avons fait du sperme une Alaqah (sangsue, chose suspendue, caillot de sang) ; et de la Alaqah Nous avons créé un Moudghah (substance mâchée) ; puis, de cet Moudghah Nous avons créé des os et Nous avons revêtu les os de chair. Ensuite, Nous l'avons transformé en une tout autre création. Gloire à Allah le Meilleur des créateurs ! » (Coran : sourate 23 Al-Muminune, versets 12 à 14).

Littéralement, le mot arabe **Alaqah** a trois sens :

(1) une sangsue,

(2) une chose suspendue, et

(3) un caillot de sang.

Si nous comparons une sangsue à un embryon à l'étape de la Alaqah, nous découvrons des similarités entre les deux [1], comme nous pouvons le voir sur l'illustration 1. De plus, l'embryon qui est à cette étape de son développement se nourrit du sang de la mère, comme la sangsue se nourrit du sang de ceux sur qui elle se fixe. [2]

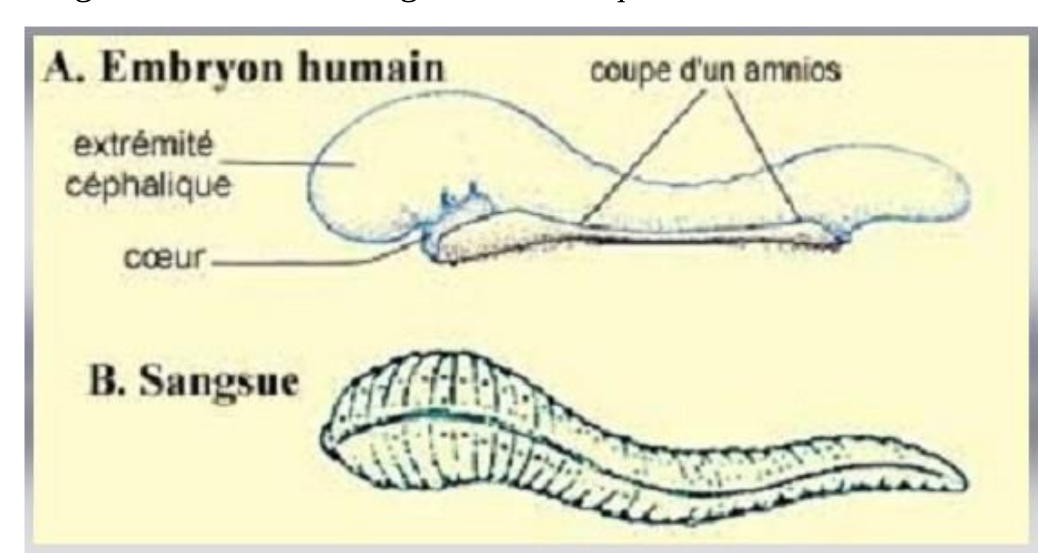


ILLUSTRATION 1 : Dessins illustrant les similarités, au niveau de l'apparence, entre une sangsue et un embryon humain au stade appelé Alaqah. (Le dessin de la sangsue est tiré de l'ouvrage Human Development as Described in the Quran and Sunnah [Le développement humain tel que décrit dans le Coran et la Sounnah], Moore et al., p.37, adapté de Integrated Principles of Zoology [Principes généraux de zoologie], Hickman et al.. Le dessin de l'embryon est tiré de The Developing Human [L'humain en développement], Moore et Persaud, 5e édition., p.73.)

Le deuxième sens du mot Alaqah est « une chose suspendue ». C'est ce que nous pouvons voir sur les illustrations 2 et 3 : l'embryon en suspension dans l'utérus de la mère, au stade de la Alaqah.

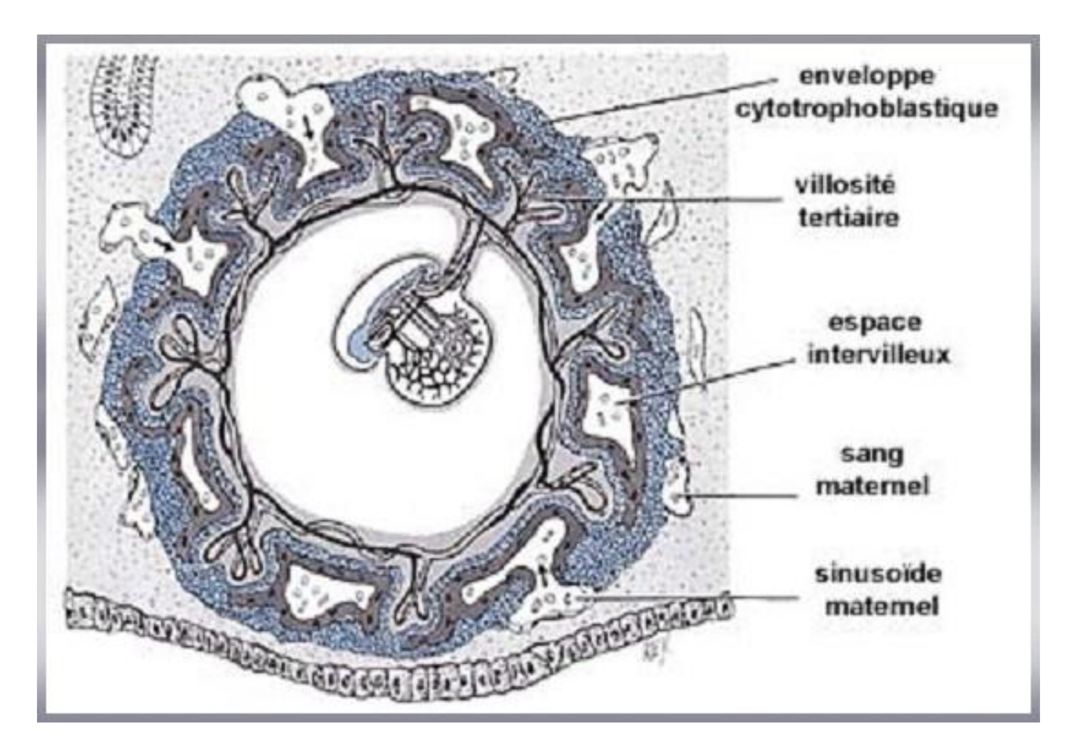


ILLUSTRATION 2 : Nous pouvons voir, sur ce diagramme, la suspension de l'embryon dans l'utérus de la mère, au stade de la Alaqah. (The Developing Human [L'humain en développement], Moore et Persaud, 5e édition., p.66.)

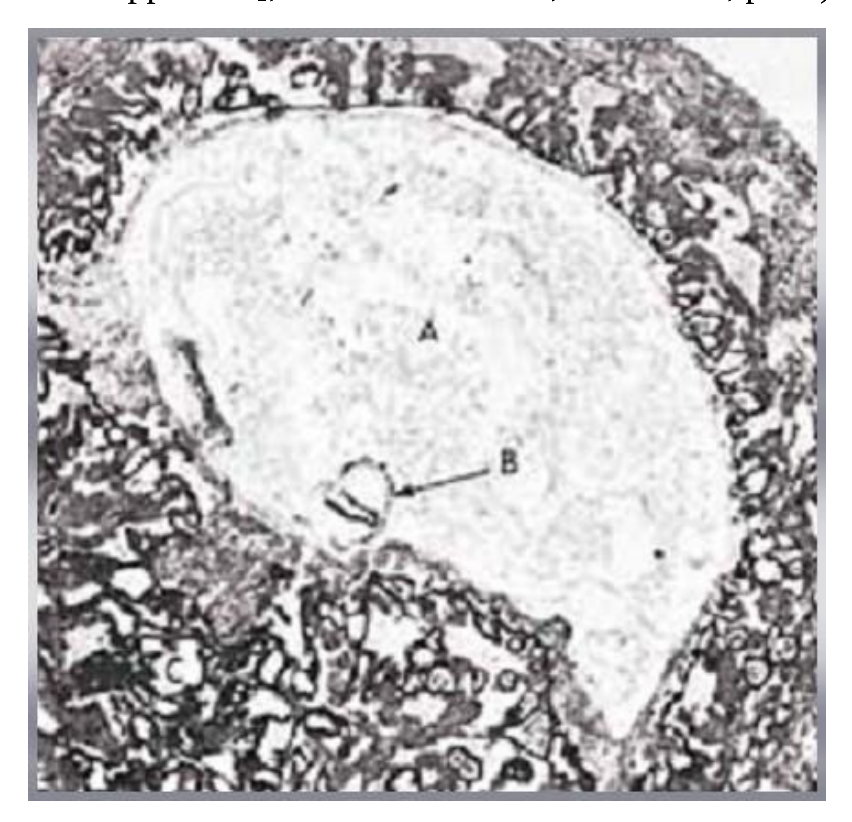


ILLUSTRATION 3 : Sur cette photomicrographie, nous pouvons voir la suspension d'un embryon (B) au stade de la Alaqah (âgé d'environ 15 jours) dans l'utérus de la mère. La grandeur réelle de l'embryon est d'environ 0,6 mm. (The Developing Human [L'humain en développement], Moore, 3e édition., p.66, adapté de Histology [Histologie], Leeson et Leeson).

Le troisième sens du mot Alaqah est « caillot de sang ». L'apparence externe de l'embryon et de ses sacs au stade de la Alaqah est très similaire à celle d'un caillot de sang. Cela est dû à la présence de quantité de sang relativement élevé dans l'embryon au cours de ce stade [3] (voir illustration 4). Aussi, durant ce stade, le sang contenu dans l'embryon ne commence pas à circuler avant la fin de la troisième semaine [4]. Donc, l'embryon, à ce stade, est comme un caillot de sang.

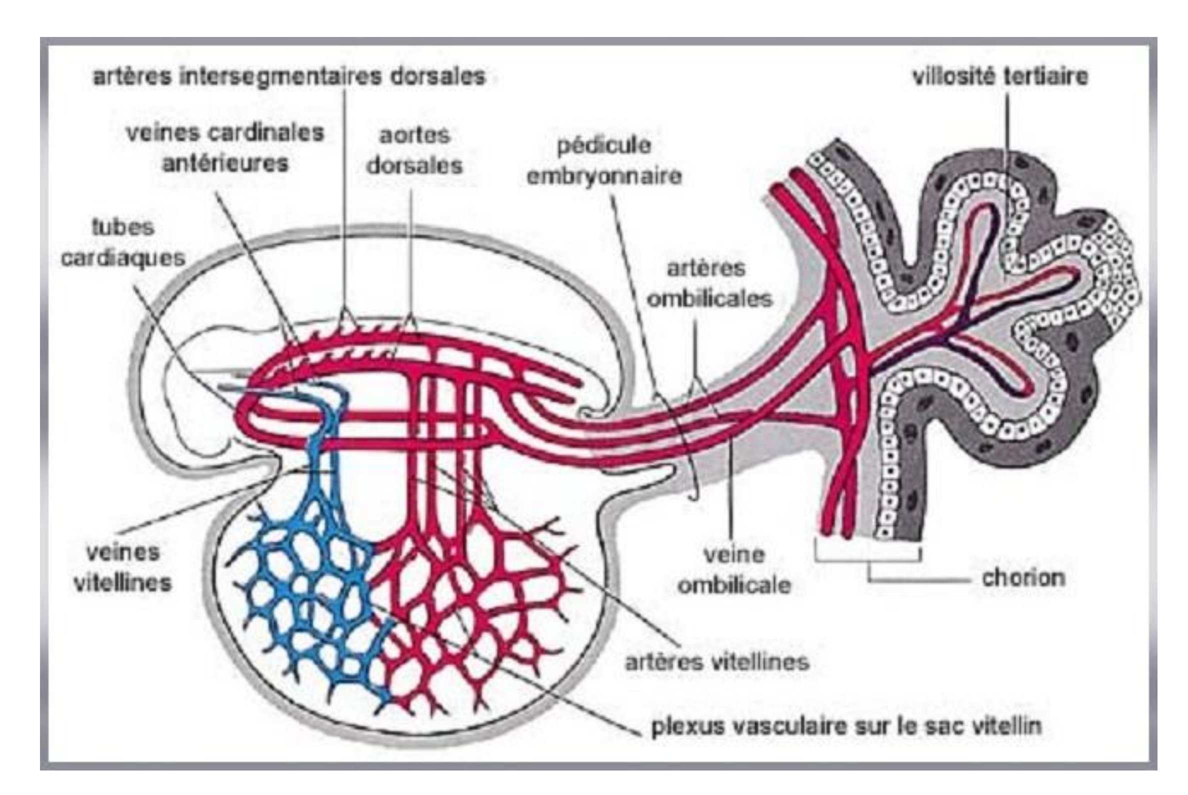


ILLUSTRATION 4 : Diagramme du système cardio-vasculaire rudimentaire d'un embryon au stade de la Alaqah. L'apparence externe de l'embryon et de ses sacs est similaire à celle d'un caillot de sang ; cela est dû à la présence de grandes quantités de sang dans l'embryon. (The Developing Human [L'humain en développement], Moore, 5e édition., p.65.)

Ainsi, les trois sens du mot Alaqah correspondent exactement aux descriptions de l'embryon au stade de la Alaqah !

Le stade suivant, mentionné dans le verset, est le stade de la **Moudghah**. Le mot arabe Moudghah signifie « substance mâchée ». Si quelqu'un mâchait un morceau de gomme à mâcher et le comparait à un embryon au stade de la Moudghah, il verrait que l'embryon, à ce stade, prend l'apparence d'une substance mâchée. Cette ressemblance est due aux somites sur le dos de l'embryon qui ressemblent, en quelque sorte, à des traces de dents dans une substance mâchée. [5] (voir illustrations 5 et 6).



ILLUSTRATION 5 : Photographie d'un embryon au stade appelé Moudghah (âgé de 28 jours). L'embryon, à ce stade, prend l'apparence d'une substance mâchée à cause des somites situés sur le dos qui ressemblent à des traces de dents dans une substance mâchée. La grandeur réelle de l'embryon est de 4 mm. (The Developing Human [L'humain en développement], Moore et Persaud, 5e édition., p.82, du Professeur Hideo Nishimura de l'Université de Kyoto, Japon).

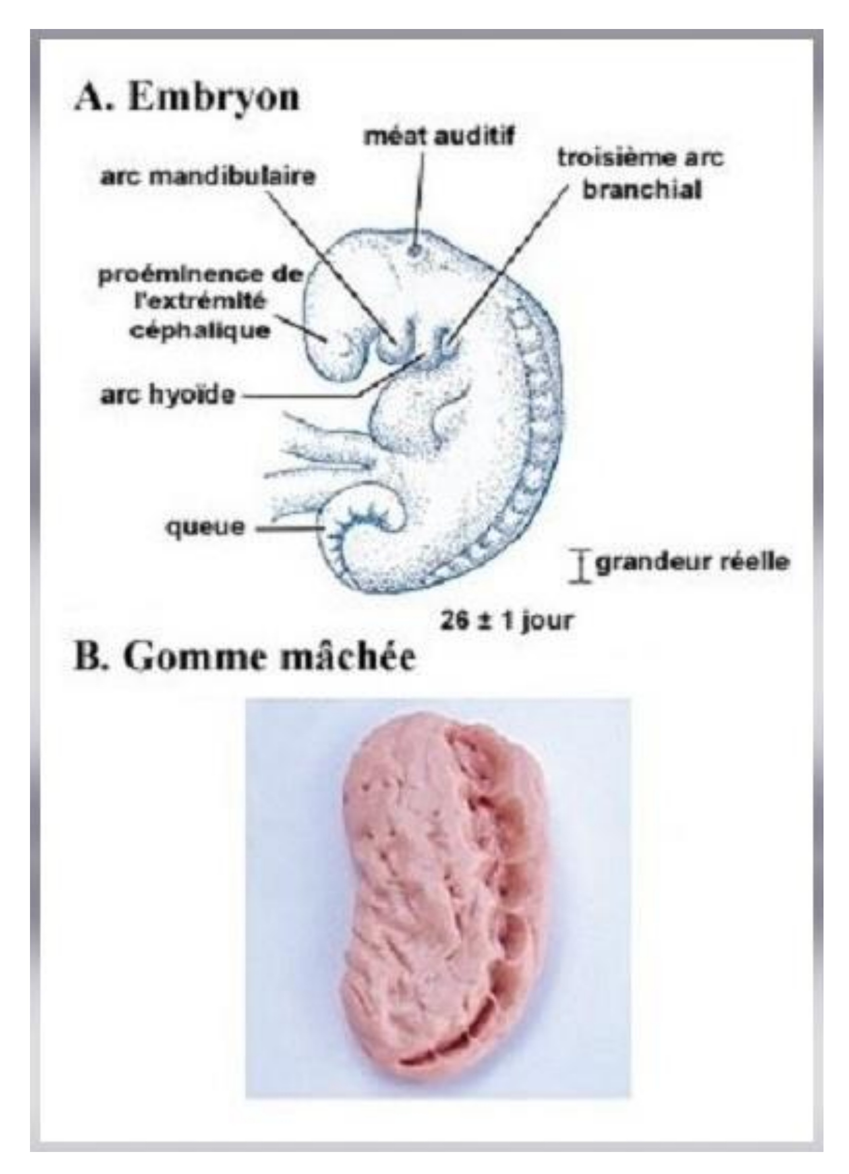


ILLUSTRATION 6 : Lorsque nous comparons l'apparence d'un embryon au stade de la Moudghah avec celle d'un morceau de gomme qu'on a mâché, nous voyons des similarités entre les deux. **(A)** Dessin d'un embryon au stade de la Moudghah. Nous pouvons voir, sur le dos de l'embryon, les somites qui ressemblent à des traces de dents. (The Developing Human [L'humain en développement], Moore et Persaud, 5e édition., p.79.). **(B)** Photographie d'un morceau de gomme qui a été mâché.

Comment le Prophète Mohammed (paix et bénédiction de Allah sur lui) aurait-il pu savoir tout cela il y a 1400 ans, alors que les scientifiques ne l'ont découvert que récemment en utilisant des équipements de pointe et de puissants microscopes et qui n'existaient pas à cette époque-là (de la Révélation du Saint Coran) ?

Hamm et Leeuwenhoek furent les premiers scientifiques à observer des cellules de sperme humain à l'aide d'un microscope perfectionné en 1677 (c'est-à-dire plus de 1000 ans après la venue de Mohammed). Ils crurent erronément que la cellule de sperme contenait un être humain miniature préformé qui grandissait à partir du moment où il était déposé dans l'appareil génital femelle. [6]

Le professeur émérite Keith L. Moore [7] est l'un des scientifiques les plus en vue dans les domaines de l'anatomie et de l'embryologie, et il est l'auteur de l'ouvrage intitulé **« The Developing Human [L'humain en développement] »**, qui a été traduit en huit langues. Ce livre est un ouvrage de référence scientifique et il a été choisi par un comité spécial, aux États-Unis, comme le meilleur livre rédigé par un seul auteur.

Le docteur Keith Moore est professeur émérite d'anatomie et de biologie cellulaire à l'Université de Toronto, Canada. Il y a été, auparavant, vice-doyen du Département des Sciences fondamentales à la Faculté de Médecine et, pendant 8 ans, le président du Département d'Anatomie. En 1984, il reçut un des prix les plus distingués attribués dans le domaine de l'anatomie au Canada, le J.C.B., Grand Prix de l'Association canadienne des anatomistes. Il a dirigé plusieurs associations internationales, dont l'Association canado-américaine des anatomistes et le Conseil de l'union des sciences biologiques.

En 1981, au cours de la Septième Conférence Médicale à Dammam, en Arabie Saoudite, le professeur Moore affirma :

« […] Ce fut pour moi un grand plaisir que d'aider à clarifier les passages du Coran qui parlent du développement humain. **Il ne fait aucun doute, à mon esprit, que ces passages ont été révélés à Mohammed par Dieu**, parce que la presque totalité de ces connaissances n'ont été découvertes que plusieurs siècles plus tard. Pour moi, cela constitue **une preuve que Mohammed était un Messager de Dieu**. ». [8] (Pour visionner ce commentaire en vidéo RealPlayer (en anglais), cliquez ici : **www.islam-guide.com/video/moore-1.ram**

On posa donc au professeur Moore la question suivante : « Cela signifie-t-il que vous croyez que le Coran est la parole de Dieu ? ». Il répondit :

« […] Je n'ai aucun problème à l'accepter. » [9]

Au cours d'une autre conférence, le professeur Moore déclara :

« […] Dû au continuel processus de modification au cours du développement, la classification des stades de l'embryon humain est complexe. C'est pourquoi nous considérons que nous pourrions développer un nouveau système de classification en utilisant les termes mentionnés dans le Coran et la Sounnah (ce que Mohammed a dit, fait, ou approuvé).

Le système proposé est simple, complet, et en conformité avec les connaissances embryologiques actuelles. L'étude approfondie du Coran et des Hadiths (rapports fidèles transmis par les Compagnons du Prophète Mohammed sur ce que ce dernier a dit, fait, ou approuvé) durant les quatre dernières années a révélé un système de classification des embryons humains qui est très étonnant du fait qu'il date du septième siècle de notre ère.

Bien qu'Aristote, le fondateur de la science de l'embryologie, eût découvert, en étudiant des œufs de poules, au quatrième siècle avant J.-C., que les embryons de poussins se développent par stades, il n'a jamais donné de détails sur ces stades. D'après ce que nous savons sur l'histoire de l'embryologie, il y avait très peu de connaissances sur les stades et la classification des embryons humains avant le vingtième siècle. Pour cette raison, les descriptions de l'embryon humain que l'on retrouve dans le Coran n'ont pu être basées sur les connaissances scientifiques du septième siècle.

Donc la seule conclusion raisonnable est que ces descriptions ont été révélées à Mohammed par Dieu. Il ne pouvait connaître de tels détails parce qu'il était illettré et n'avait absolument aucune formation scientifique » [10] (Pour visionner ce commentaire en vidéo RealPlayer (en anglais), cliquez ici : **www.islam-guide.com/video/moore-2.ram**

Notes :

1. The Developing Human [L'humain en développement], Moore et Persaud, 5e édition., p.8.

2. Human Development as Described in the Quran and Sunnah [Le développement humain tel que décrit dans le Coran et la Sounnah], Moore et al., p.36.

3. Human Development as Described in the Quran and Sunnah [Le développement humain tel que décrit dans le Coran et la Sounnah], Moore et al., pp.37-38.

4. The Developing Human [L'humain en développement], Moore et Persaud, 5e édition., p.65.

5. The Developing Human [L'humain en développement], Moore et Persaud, 5e édition., p.8.

6. The Developing Human [L'humain en développement], Moore et Persaud, 5e édition., p.9.

7. La profession de tous les scientifiques mentionnés sur ce site a été mise à jour pour la dernière fois en 1997.

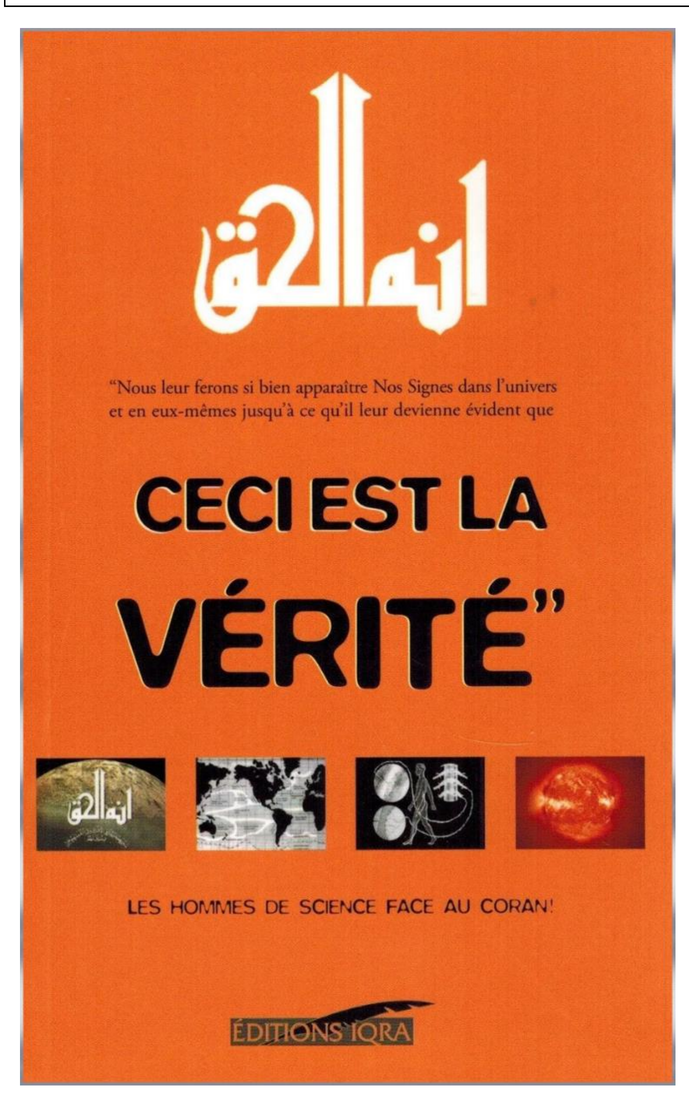
8. La référence pour ce commentaire est **« This is the Truth [Ceci est la vérité] »** (cassette vidéo). Pour obtenir une copie de cette cassette vidéo, visitez cette page : **https ://www.islam-guide.com/fr/truth.htm**

9. This is the Truth [Ceci est la vérité] (cassette vidéo).

10. This is the Truth [Ceci est la vérité] (cassette vidéo). Pour obtenir une copie, voir la note numéro 9.

SOURCES : **https ://www.islamreligion.com/fr/articles/216/ce-que-dit-le-coran-sur-le-developpement-embryonnaire-humain/ (TEXTE)**

https ://www.islamreligion.com/pdf/fr/the_quran_on_human_embryonic_development_216_fr.pdf (PDF)



Pour votre plus grand plaisir intellectuel, voici la vidéo intégrale traduite en français **« This is the Truth [Ceci est la Vérité] : les hommes de science face au Coran »** publié en 1988, par le Dr et théologien yéménite Abdelmajid Zendani (né en 1942).

Fondateur et président de l'Imam University à Sanaa au Yémen, connu pour ses recherches concernant la corrélation entre le Saint Coran et la Science moderne. Notamment fondateur de la Commission sur la Recherche Scientifique et des Signes dans le Coran et la Sunna, basée en Arabie Saoudite, en présence d'éminents scientifiques du monde dont le fameux professeur Keith Moore !

Voici le lien de téléchargement YOUTUBE : **« Ceci est la Vérité | Abdelmajid Zendani | Français »**. Durée de la vidéo : 2 Heures 24 Min 23s, publié par Islam vostfr, le 23 juillet 2018 : **https ://www.youtube.com/watch?v=NZiu-FbZ94I**

Aussi un livre fut développé en français, Edition Iqra en 1999 !

3- L'EMBRYON HUMAIN EXPLIQUÉ PAR LES SAVANTS MUSULMANS

Et pour finir voici l'avis des oulémas de l'Islam dans ce troisième article **« L'Islam et l'avortement »**, publié par Paroles de Musulmanes, texte provenant de Mohammad Patel, ancien imam à la Mosquée de Saint-Pierre de la Réunion, le 02 décembre 2001. Révision.

CITATION :

Tout d'abord, il est nécessaire de rappeler que la vie du fœtus, à l'instar de la vie humaine en général, est sacrée en Islam.

À ce titre, elle se doit d'être gardée et protégée dans la mesure du possible. On peut se faire une idée de l'importance reconnue au fœtus lorsqu'on considère le fait que la jurisprudence musulmane autorise à la femme qui est enceinte et qui craint pour la santé du futur bébé de ne pas jeûner durant le mois de Ramadhan (et de remplacer les jours ainsi manqués plus tard). Alors que la pratique du jeûne du Ramadhan compte parmi les cinq piliers les plus connus de l'Islam…

Plus révélateur encore : À l'époque du Prophète Mohammed (paix et bénédiction de Allah sur lui), une femme « Al Ghamidiya » était tombée enceinte après avoir commis l'adultère. Comme elle était venue se dénoncer devant le Prophète, celui-ci prit la décision d'appliquer la peine prévue, mais pas avant que la femme en question n'eût accouché et complété la période d'allaitement…

C'est pourquoi, comme le souligne cheikh Qaradawi, la règle de base en Islam par rapport à l'avortement, c'est l'interdiction. Néanmoins, cette interdiction peut être plus ou moins sévère, en fonction des circonstances et surtout en fonction du moment où a lieu l'interruption de la grossesse : **(Réf : « Fatawa Mou'asirah » - Volume 2 / Page 547)**.

A- L'avortement APRÈS l'insufflation de l'âme « Nafkh our roûh » :

Dans un certain nombre des Hadiths authentiques où sont détaillées les différentes étapes du développement embryonnaire, le Prophète Mohammed (paix et bénédiction de Allah sur lui) affirme que l'âme est insufflée « Nafkh our roûh » dans le fœtus au terme du quatrième mois de grossesse (120 jours) (1).

C'est justement en raison de ce genre de Hadiths que les savants musulmans considèrent unanimement que, passé la limite de quatre mois (120 jours), l'avortement est strictement interdit. Avorter dans un tel cas de figure **est considéré comme étant un acte d'infanticide** et est assimilé à un crime en Islam.

Ibn Taymiyyah écrit dans une de ses Fatawa que cet acte relève du « wa'd » (enterrement d'un enfant vivant), à propos duquel Allah le Très Haut dit sur un ton d'avertissement dans le Saint Coran :

« Quand le soleil sera obscurci, et que les étoiles deviendront ternes, et les montagnes mises en marche, et les chamelles à terme, négligées, et les bêtes farouches, rassemblées, et les mers allumées, et les âmes accouplées et qu'on demandera à la fillette enterrée vivante pour quel péché elle a été tuée. Et quand les feuilles seront déployées, et le ciel écorché et la fournaise attisée, et le Paradis rapproché, chaque âme saura ce qu'elle a présenté. » (Coran : sourate 81 At-Takwir, versets 1 à 14) : **(Réf : « Madjmou'oul Fatawa » - Volume 4 / Page 217)**.

Cependant, si le fait de conserver ce fœtus met la vie de la mère en danger, et qu'il ne soit pas possible de la sauver sans le retirer, dans ce cas, certains oulémas affirment que l'avortement est toléré, même si la vie a déjà été insufflée (120 jours), en vertu de la règle en Islam, qui veut que, lorsqu'on est obligé de choisir entre deux maux, on doit opter pour le moindre des deux.

Dans ce cas précis, il est évident que la mort de la mère est une perte beaucoup plus grande que celle du fœtus. Qui de plus est, la vie de la mère est une réalité, alors que la naissance du futur enfant n'est encore, à ce stade, qu'espérée : **(Réf : « Fatawa Mou'asirah » - Volume 2 / Page 547)**.

Il est à noter que certains savants ont interdit l'avortement même dans ce cas. C'est ce qui est mentionné dans les références hanafites (une des quatre écoles de jurisprudences) suivantes : **(« Al Bahr oul Raïq » - Volume 8 / Page 233 et « Fatawa Qadhi Khan » - Volume 4 / Page 385.)**.

B- L'avortement AVANT l'insufflation de l'âme « Nafkh our roûh » :

ÉCOLE HANAFITE : Si l'âme n'a pas encore été insufflée et le futur enfant se trouve encore à l'état embryonnaire, selon l'école hanafite, la femme peut avorter dans un cas de grande nécessité (réelle et reconnue) et pour une raison valable. Si une femme avorte sans raison valable alors que les membres et les organes de fœtus avaient déjà commencé à se former, elle aura le péché d'avoir commis un crime, comme le mentionne explicitement Ibn abidine Chami dans son ouvrage de référence de l'école hanafite : **« Raddoul Mouhtar » (Volume 5 - Page 519)**.

Et même si les membres et organes du fœtus n'ont pas encore commencé à se former, il n'est pas permis de procéder à un avortement sans raison valable. Cependant, si une femme le fait quand même, elle n'aura pas autant de péchés que si elle avorte après que les membres aient commencé à se former. (2)

Les raisons valables pour un avortement peuvent être de deux cas :

Premier cas : Les facteurs qui sont en rapport avec le fœtus. Exemples : une malformation décelée du fœtus ; la présence chez lui d'une déficience importante ; le fort risque qu'il soit atteint par une maladie génétique grave héritée des parents. Néanmoins, dans ce genre de cas, la décision éventuelle d'une interruption de grossesse devra être basée sur un diagnostic médical fiable et digne de confiance, et non pas sur de simples suppositions… (3)

Deuxième cas : Les facteurs qui sont en rapport avec la mère. Exemples : la présence du fœtus met en danger la vie ou la santé mentale de la future mère ; la femme étant handicapée physiquement ou mentalement, elle ne pourra pas élever correctement un éventuel enfant, et il n'y a personne non plus de sa famille pour le faire à sa place ; la femme est tombée enceinte à la suite d'un viol et elle ne désire pas garder cet enfant : **(Réf : « Al Halal wal Haram » de cheikh Khâlid Sayfoullah - Pages 309-310)**.

****

ÉCOLE HAMBALITE : Selon le rapport de cheikh Wahbah Az Zouheïli, l'avis de l'école hambalite sur cette question est similaire à celle de l'école hanafite : **(Réf : « Al Fiqh oul Islamiy » - Page 2648)**.

****

ÉCOLE CHÂFÉÏTE : Il y a principalement trois avis qui sont rapportés de l'école châféite concernant l'interruption de la grossesse avant l'insufflation de l'âme :

Premier avis : Une opinion est assez proche de celle des hanafites. (C'est là l'avis qui a la préférence du juriste châféite, Al Ramali).

Deuxième avis : L'autre avis est qu'il est permis mais déconseillé « Makrouh » d'avorter avant 40 jours de grossesse. (Si cela devait se faire, l'accord des deux époux serait nécessaire.). Après 40 jours, l'avortement est strictement interdit : **(Réf : « Al Fiqh oul Islamiy » - Page 2648)**

Troisième avis : L'avortement est interdit depuis le moment où a lieu la fécondation. Cette troisième opinion est celle qui a été retenue par l'imam Abou Hamid Al Ghazali **: (Voir « Ihyaou ouloumi dine », Volume 2 - Page 47)**.

***

ÉCOLE MÂLÉKITE : L’avis le plus fiable au sein de l’école mâlékite est que l’avortement est interdit depuis le début même de la grossesse : **(Réf : « Al-Qawaaneen al-Fiqhiyyah » de Ibn Djizzi - Page 141 – « Al Fiqh oul Islamiy »)**.

Il est à noter que, sur cette question, bon nombre de savants contemporains ont adopté une position qui, finalement, va dans le sens de celle qui a été définie par les experts de l’école hanafite… Cheikh Wahbah Az Zouheïli écrit ainsi :

« […] Et je donne préférence (à l’avis stipulant) l’interdiction de l’avortement depuis le début de la grossesse, sauf en en cas de nécessité ou dans le cadre d’une raison valable […] » : **(Réf : « Al Fiqh oul Islamiy » - Page 2647)**.

Cheikh Qaradâwi affirme pour sa part :

« […] La règle de base en ce qui concerne l’avortement est l’interdiction. Cette interdiction prend de l’ampleur en fonction de l’état d’avancement et de développement du fœtus. Ainsi, durant les quarante premiers jours de grossesse, l’interdiction est la plus légère. C’est pourquoi, l’avortement sera autorisé dans ce cas pour des raisons valables. Après la période de quarante jours, l’interdiction devient plus forte ; l’avortement ne sera alors toléré que pour des motifs plus graves (par rapport à l’étape précédente), motifs qui seront déterminés par des personnes versées dans le « Fiqh ». Et l’interdiction continuera ainsi à prendre de l’ampleur […] » : **(Fatawa Mou’asirah - Volume 2 / Page 547)**.

Wa Allahou A’lam ! Et Allah est Plus Savant !

Notes :

(1). Il existe une différence entre l’insufflation de l’âme réelle (« Roûh rabbâniy » ou « Roûh haquiqui », comme le désignent certains oulémas), qui se fait donc au quatrième mois de grossesse (120 jours), et l’apparition des signes de la vie (que ces mêmes savants appellent « Roûh haywâni ») au sein du fœtus. En effet, les signes de la vie font leur apparition chez l’embryon bien avant que l’âme réelle ne soit insufflée (le cœur bat déjà à partir de la quatrième semaine de développement, et au cours du troisième mois, le fœtus commence à bouger).

Il convient de souligner également qu’il existe un Hadith authentique (rapporté par l’imam Mouslim) qui mentionne que l’embryon reçoit la visite d’un Ange lorsque 42 nuits de grossesse sont passées (6 semaines) : Celui-ci est notamment chargé de « modeler » « Taswir » l’embryon par la formation de certains organes sensoriels…

(2). Certaines références hanafites (comme « An Nawadir » par exemple) mentionnent la permission de mettre un terme à la grossesse si les membres du fœtus ne sont pas encore formés… Néanmoins, les experts de l’école hanafite affirment que cette permission ne concerne que les cas où l’interruption de grossesse serait justifiée par une raison valable : **(Voir à ce sujet les écrits de Ibn Abidine, dans son « Radd oul Mouhtar » - Volume 3 / Page 176)**.

(3). Une Fatwa, émise par « The Islamic Fiqh Committee of the Muslim World League » lors de sa 12ème session qui s’est déroulée à Makka (La Mecque) le 10 février 1990, stipule que, s’il est établi de façon certaine par un comité de médecins digne de confiance que le fœtus est malformé, et que cette malformation ne pourra être traitée par la suite par les spécialistes, l’avortement est permis avec l’accord des parents et dans la limite des 120 jours de grossesse (à ne pas dépasser).

SOURCES : https ://muslimfr.com/

http ://paroles2musulmanes.free.fr/avortement.htm (archive)

4- CONCLUSION :

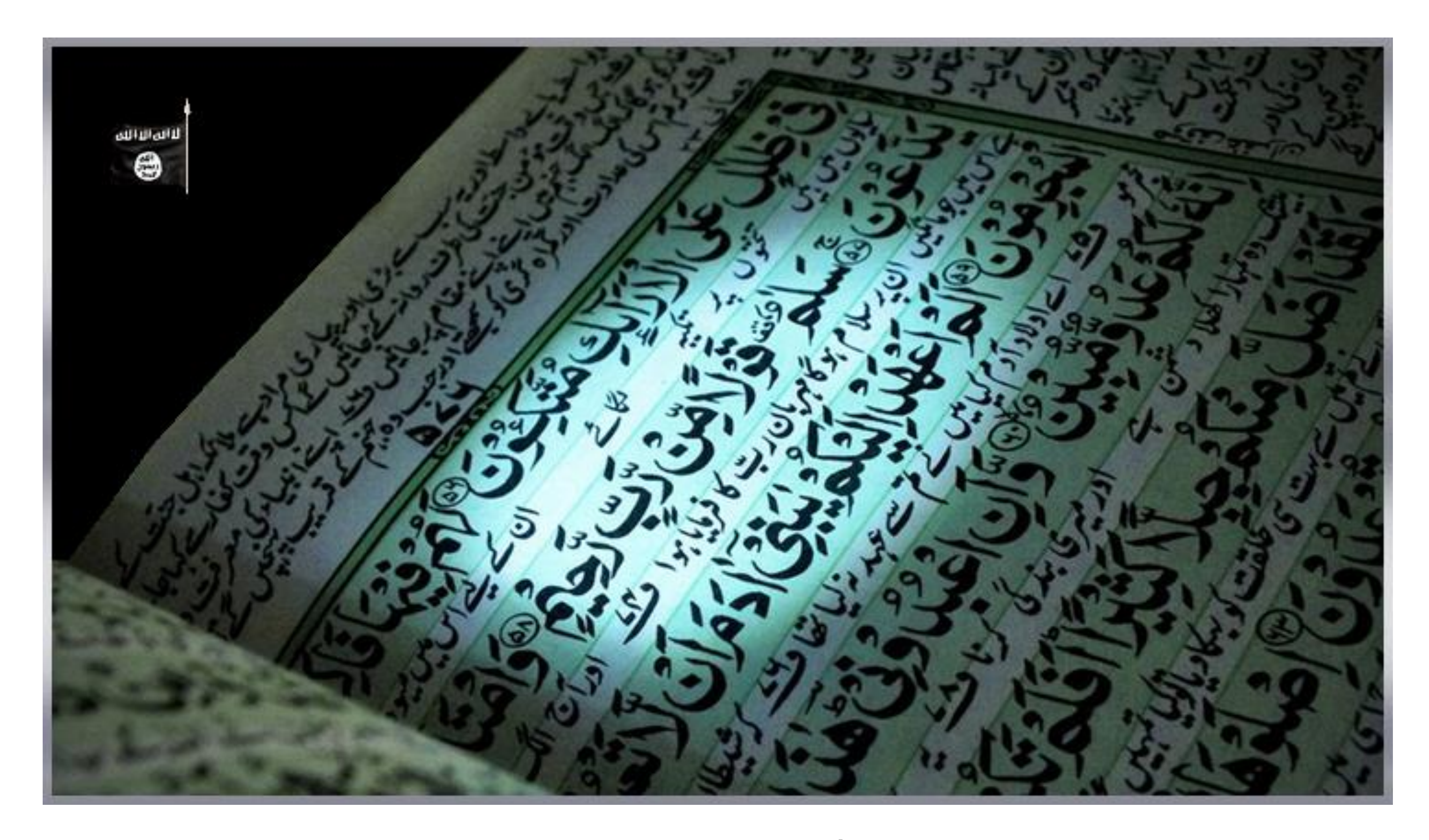
L'interdiction est de mise, sauf en cas d'urgence médicale prouvée, et de manière absolue au 120ème jour (4 mois/16 semaines) où l'âme est insufflée dans l'embryon. Chères futures mamans musulmanes ou non, vous êtes à présent averties en votre âme et conscience, par les preuves religieuses de même prouvées par la science moderne !

Allah le Juste dit : **« Nous leur montrerons Nos signes dans l'univers et en eux-mêmes, jusqu'à ce qu'il leur devienne évident que c'est cela (le Coran), la Vérité. Ne suffit-il pas que ton Seigneur soit Témoin de toute chose ? »** (Coran : sourate 41 Fussilat, verset 53).

Et pour les mères qui regrettent l'acte de l'avortement, sachez que Allah pardonne tous les péchés. Revenez repentant à Lui, adorer-Le sans rien Lui associer et ne désespérez jamais de Sa Miséricorde !

Sur ces paroles, nous arrivons rapidement à la fin de cette lecture…

-CONCLUSION-



Allah est le Créateur de l'homme et sa femme, Adam et Ève (paix sur eux), et toute sa descendance donc nous-mêmes jusqu'à la fin des temps !

… « Et c'est Lui qui vous a créés à partir d'une personne unique (Adam). Et il y a une demeure et un lieu de dépôt (pour vous). Nous avons exposé les preuves pour ceux qui comprennent. Et c'est Lui qui, du ciel, a fait descendre l'eau. Puis par elle, Nous fîmes germer toute plante, de quoi Nous fîmes sortir une verdure, d'où Nous produisîmes des grains, superposés les uns sur les autres ; et du palmier, de sa spathe, des régimes de dattes qui se tendent. Et aussi les jardins de raisins, l'olive et la grenade, semblables ou différents les uns des autres. Regardez leurs fruits au moment de leur production et de leur mûrissement. Voilà bien là des signes pour ceux qui ont la foi. Et ils ont désigné des associés à Allah : les djinns, alors que c'est Lui qui les a créés. Et ils Lui ont inventé, dans leur ignorance, des fils et des filles, Gloire à Lui ! Il transcende tout ce qui lui attribue. Créateur de cieux et de la terre. Comment aurait-Il un enfant, quand Il n'a pas de compagne ? C'est Lui qui a tout créé, et Il est Omniscient. Voilà Allah, votre Seigneur ! Il n'y a de divinité que Lui, Créateur de tout. Adorez-Le donc. C'est Lui qui à charge de tout. » (Coran : sourate 6 Al-Anam, versets 98 à 102).

… « Comment pouvez-vous renier Allah alors qu'Il vous a donné la vie, quand vous en étiez privés ? Puis Il vous fera mourir ; puis Il vous fera revivre et enfin c'est à Lui que vous retournerez. » (Coran : sourate 2, Al-Baqarah, verset 28).

Mais le Diable, c'est-à-dire Iblis le djinn, chef des démons humains et djinns, de même que votre mauvaise décision à choir le mal demeurent aux aguets, ne soyez donc pas de ce qui flanche.

… « Ne vous ai-Je pas engagés, enfants d'Adam, à ne pas adorer le Diable ? Car il est vraiment pour vous un ennemi déclaré, et [ne vous ai-Je pas engagés] à M'adorer ? Voilà un chemin bien droit. Et il a très certainement égaré un grand nombre d'entre vous. Ne raisonniez-vous donc pas ? Voici l'Enfer qu'on vous promettait. Brûlez-y aujourd'hui, pour avoir mécru›. Ce jour-là, Nous scellerons leurs bouches, tandis que leurs mains Nous parleront et que leurs jambes témoigneront de ce qu'ils avaient accompli. Et si Nous voulions, Nous effacerions leurs yeux et ils courront vers le chemin. Mais comment alors pourront-ils voir ? Et si Nous voulions, Nous les métamorphoserions sur place ; alors ils ne sauront ni avancer ni revenir. » (Coran : sourate 36 Ya-Sin, versets 60 à 67).

« […] Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), quarante-deux millions d'avortements sont officiellement signalés chaque année. » **(-Choc des civilisations et déclin de l'Occident- Ahmed Simorzrag - 28/09/2011)**.

Et plus de nos jours comme vous le savez.

« […] Indépendamment de toute appartenance religieuse ou philosophique, le regard porté sur l'avortement est le même […] et révèle qu'inconsciemment, l'acte d'avorter est vécu comme un acte meurtrier. » **(-Le traumatisme post-avortement- Barbara LeBow - courant 2010)**.

J'espère ainsi que ce livre sera un frein à toutes futures mamans honorables à ne pas effectuer l'avortement promulgué par les franc-maçons lucifériens.

Et pour appuyer ces belles paroles présentées auparavant : « […] Le jugement du Créateur suprême sera implacable pour ceux dont les pouvoirs sont temporaires mais qui auront occasionné tant de morts, de mal, d'infertilités et de maladies abrégeant l'espérance de vie et les contrats d'âmes initiaux. Nul ne peut indéfiniment défier le Créateur de toute vie » **(-L'agenda Covid, la vaccination obligatoire et le contrôle numérique forcé des humains dans l'agenda Rockefeller et Compagnie ! - Catherine Medioni - 03 octobre 2021)**.

Se manifestera de manière permanente au Jour de la Résurrection pour les Comptes.

… « Et ne pense point que Allah soit inattentif à ce que font les injustes. Il leur accordera un délai jusqu'au jour où leurs regards se figeront. Ils courront [suppliant], levant la tête, les yeux hagards et les cœurs vides. Et avertis les gens du jour où le châtiment les atteindra et ceux qui auront été injustes diront : ‹Ô notre Seigneur accorde-nous un court délai, nous répondrons à Ton appel et suivront les Messagers›. - N'avez-vous pas juré auparavant que vous ne deviez jamais disparaître ? Et vous avez habité, les demeures de ceux qui s'étaient fait du tort à eux-mêmes. Il vous est apparu en toute évidence comment Nous les avions traité et Nous vous avons cité les exemples. Ils ont certes comploté. Or leur complot est (inscrit) auprès de Allah même si leur complot était assez puissant pour faire disparaître les montagnes… Ne pense point que Allah manque à Sa Promesse envers Ses Messagers. Certes Allah est Tout Puissant et Détenteur du pouvoir de punir, au jour où la terre sera remplacée par une autre, de même que les cieux et où (les hommes) comparaîtront devant Allah, L'Unique, Le Dominateur Suprême. Et ce jour-là, tu verras les coupables, enchaînés les uns aux autres, leurs tuniques seront de goudron et le feu couvrira leurs visages. (Tout cela) afin que Allah rétribue chaque âme de ce qu'elle aura acquis. Certes Allah est prompt dans Ses comptes. Ceci est un message (le Coran) pour les gens afin qu'ils soient avertis, qu'ils sachent qu'Il n'est qu'un Dieu Unique, et pour que les doués d'intelligence s'exhortent. » (Coran : sourate 14 Abraham (Ibrahim), versets 42 à 52).

Ajouter à cela : « […] Il est clair désormais que le mouvement pro-vie doit se préparer à une guerre culturelle contre l'avortement. » **(-Disney et Facebook promeuvent l'avortement- Adèle Cottereau - 22 septembre 2022)**.

C'est ce que les livres de Ribaat essaient de faire depuis le début, dans divers sujets importants : une Résistance intellectuelle et une Libération intellectuelle.

… « Il a créé les cieux sans piliers que vous puissiez voir ; et Il a enfoncé des montagnes fermes dans la terre pour l'empêcher de basculer avec vous ; et Il a propagé des animaux de toute espèce. Et du ciel, Nous avons fait descendre une eau, avec laquelle Nous avons fait pousser des plantes productives par couples de toute espèce. « Voilà la création de Allah. Montrez-moi donc ce qu'ont créé, ceux qui sont en-dehors de Lui ! » Mais les injustes sont dans un égarement évident. » (Coran : sourate 31 Luqman, versets 10 à 11).

Un Combat intellectuel qui ne fait que commencer jusqu'à la suprématie de l'Islam dans le monde entier. C'est la claire destinée de la Religion des Prophètes, c'est-à-dire le Monothéisme pur, quoi qu'en aient quelques répulsions les injustes, les associateurs, les idolâtres, les hypocrites, les sataniques et les prétendus « athées » !

… « Et quiconque désire une religion autre que l'Islam, ne sera point agréé, et il sera, dans l'Au-delà, parmi les perdants » (Coran : sourate 3 Al-Imran, verset 85).

… « Mais ils ont adopté en dehors de Lui des divinités qui, étant elles-mêmes créées, ne créent rien, et qui ne possèdent la faculté de faire ni le mal ni le bien pour elles-mêmes, et qui ne sont maîtresses ni de la mort, ni de la vie, ni de la Résurrection. » (Coran : sourate 25 Al-Furqane, verset 3).

Finalement mieux vaut ne jamais être né, plutôt que de perdre bêtement son âme (et corps réunis) en Enfer à cause d'un mauvais choix de vie sur terre !

… « Quant à celui qui recevra son livre derrière son dos, il invoquera la destruction sur lui-même, et il brûlera dans un feu ardent. Car il était tout joyeux parme les siens, et il pensait que jamais il ne ressusciterait » (Coran : sourate 84 Al-Insiqaq, versets 10 à 14).

… « et que ce jour-là, on amènera l'Enfer ; ce jour-là, l'homme se rappellera. Mais à quoi lui servira de se souvenir ? Il dira : ‹Hélas ! Que n'ai-je fait du bien pour ma vie future ! » (Coran : sourate 89 Al-Fajr, versets 23 à 24).

C'est la fin de cette étude et Allah reste le plus Savant en toutes circonstances, tout comme Il nous donne notre subsistance à chaque instant, sans compter !

Gloire à notre Créateur au Pouvoir Illimité, dont Sa Miséricorde a vaincu Sa Colère juste avant qu'Il décide de tout créer. Bien qu'Il n'ait nul besoin de créer, étant suffisant par Lui-Même.

Voilà Allah le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux ! Ainsi aucune excuse à ne pas vouloir l'adorer, mais bien au contraire les doués d'intelligences reviennent repentants d'un cœur nouveau vers notre Créateur Généreux et sans rien Lui associer.

Et pour couronner sur de bons mots louant le Très Savant :

Louange à Allah, Seigneur de l'univers



LIVRE 25

« L'Avortement : crime contre l'humanité ! »

https ://ribaatlivres.wordpress.com/



– LES LIVRES DE RIBAAT –

1er Édition 1434H / Mars 2013

2ème Édition 1444H / Mai 2023

Toute vérité est due à Allah, les erreurs sont de nous-mêmes

LIVRE 25

Libération et Résistance Intellectuelle







Satan (Iblis) le djinn lapidé et son armée de démons humains et djinns, inspirent aux Taghouts et aux Hypocrites des guerres de destruction massive répandant le désordre sur la terre. Cependant une autre ruse est l'inspiration aux femmes de tuer leurs propres bébés à l'aide de moyens chirurgicaux voir clandestins.

Dans les Hadiths du dernier Prophète Mohammed (paix et bénédiction de Allah sur lui), nous apprenons que le premier cas de jugement au Jour de la Résurrection sera : le meurtre ! Ainsi, les injustes utilisent plusieurs moyens pour en arriver là : 1- Du temps de la Jahilya, les idolâtres Arabes enterrés vivantes leurs filles nouveau-nées…2- Dans le Saint Coran, notre Créateur Allah le Législateur, interdit de tuer les enfants sous prétexte de mourir de faim…3- Enfin, l'IVG reste et restera probablement le plus grand des meurtres à grande échelle de tous les temps…





Âmes sensibles, vous êtes averties dans cette étude tout en images, ainsi vous allez comprendre que voir n'est pas comme entendre parler d'une chose ou lire des lignes,
en observant les preuves accablantes rouge sang !

Les Livres de Ribaat à Télécharger

« …DIS : ‹SONT-ILS ÉGAUX, CEUX QUI SAVENT ET CEUX QUI NE SAVENT PAS ?› SEULS LES DOUÉS D'INTELLIGENCE SE RAPPELLENT› (CORAN: SOURATE 39, VERSET 9)



L'AVORTEMENT

CRIME CONTRE L'HUMANITÉ

RIBAAT
LIBERATION INTELLECTUELLE RESISTANCE
LIVRES
25

AU NOM DE ALLAH
LE TOUT MISERICORDIEUX LE TRES MISERICORDIEUX





RIBAAT
LIBERATION INTELLECTUELLE RESISTANCE
LIVRES